Neuchâtel — N° 174 (10 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 29 juillet 1954

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

216me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'HORLOGERIE HELVÉTIQUE EN BUTTE AU PROTECTIONNISME AMÉRICAIN

Déception et craintes en Suisse après la décision injustifiée de M. Eisenhower

La décision injustifiée du président Eisenhower provoque dans toute la Suisse, et particulièrement dans les régions horlogères, une émotion d'autant plus vive que des milliers de familles risquent de subir les effets de cette aggravation du protectionnisme américain. A ce sentiment d'inquiétude se mêle une profonde déception causée par la trahison délibérée des grands principes libéraux tant de fois exprimés par Washington. Tant sur le plan patronal que dans les syndicats ouvriers, les réactions sont identiques. On les lira avec intérêt ci-contre.

~~~

Il est trop tôt pour mesurer les effets de l'augmentation des droits de douane américains. Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est que nos exportations de montres aux Etats-Unis subiront un recul considérable en raison de la hausse des prix de vente. Sous le régime qui vient d'être abrogé par M. Eisenhower, les montres suisses devaient acquitter à leur entrée aux Etats-Unis des droits de douane représentant 35 % de leur valeur. Cette proportion passe aujourd'hui à environ 50 %, ce qui est abusif.

Comment l'horlogerie suisse pourra-t-elle résister outre-Atlantique à la concurrence accrue des entreprises américaines protégées par des barrières douanières prohibitives ? Telle est la question qui se pose. Certes, la production yankee est encore insuffisante pour alimenter le gigantesque marché des Etats-Unis, et surtout, elle n'égale pas encore en qualité celle de la Suisse. La montre helvétique jouit d'un tel prestige outre-Atlantique que l'acheteur préférera souvent la payer plus cher que la montre indigène. Il n'en reste pas moins que l'augmentation des prix provoquera « ipso facto » une diminution de la demande.

Dans ces conditions, l'on peut se demander si le moment n'est pas venu pour les organisations suisses intéressées de remettre sur le chantier les conventions horlogères, dans la perspective d'une baisse des prix qui pourrait compenser quelque peu la hausse des tarifs douaniers américains. Cette réduction est souhaitable pour relancer nos exportations de montres et faire obstacle à la concurrence étrangère. Mais nous ne savons pas si elle est possible dans l'état actuel des choses.

~~~

Quoi qu'il en soit, tout doit être fait en Suisse pour porter pièce à l'égoïste, à l'injuste décision de M. Eisenhower. Celui-ci a déclaré hier qu'il ne considérait pas la hausse des droits de douane comme « sacro-sainte » et qu'il se réservait le droit de faire procéder à une nouvelle enquête lorsque les circonstances l'exigeront. C'est là une bien faible lueur d'espoir pour nous.

Jean HOSTETTLER.

Lires en dernières dépêches :
- « Des milliers de familles risquent d'être frappées directement »
- Ce qu'on dit à Washington

Le Conseil fédéral fait part de sa vive inquiétude

« Les rapports commerciaux entre la Suisse et les Etats-Unis risquent d'être complètement bouleversés »

Le Conseil fédéral a pris connaissance avec regret et avec un sentiment de vive inquiétude de la décision du gouvernement américain de majorer de 50 % les droits de douane sur les importations de produits horlogers. Il prendra position définitivement, s'il y a lieu, au moment où il sera exactement renseigné sur les motifs de cette décision, qui risque de porter un coup très dur, non seulement aux relations économiques jusqu'à présent très satisfaisantes entre les Etats-Unis et la Suisse, mais au principe même de la liberté des échanges sur le plan international.

L'accord commercial conclu en 1936 entre la Suisse et les Etats-Unis, inspiré du principe de la liberté dans l'ordre économique, a contribué pendant près de vingt ans au développement fructueux des échanges entre les deux pays. Cet accord se trouve aujourd'hui, par la décision prise à Washington, dépouillé d'une partie essentielle de sa substance et les rapports commerciaux entre les deux pays risquent d'être complètement bouleversés, la moitié des exportations suisses aux Etats-Unis étant constituée par les ventes de notre industrie horlogère.

La décision prise par le gouvernement des Etats-Unis affecte presque exclusivement notre pays. Elle aura des répercussions défavorables sur l'activité d'une de nos principales industries et sur nos relations économiques avec les Etats-Unis. Mais elle pourrait aussi décourager, en raison des tendances qu'elle manifeste, les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue de libérer le commerce international de ses entraves et de promouvoir le bien-être des peuples.

Le Conseil fédéral conserve néanmoins l'espoir que, conformément à la lettre et à l'esprit de la clause échappatoire introduite en 1950 dans l'accord de 1936, la majoration des droits de douane décidée par le gouvernement des Etats-Unis sera considérée par lui comme une suspension simplement temporaire des droits contractuels de la Suisse et qu'elle ne tardera pas à être rapportée.

La clause échappatoire prévoit bien une compensation adéquate et le Conseil fédéral fera naturellement usage de cette disposition. Toutefois, il sera difficile de trouver une compensation satisfaisante, étant donné la place prépondérante occupée par les montres dans l'exportation suisse aux Etats-Unis.

La légation de Suisse à Washington a été chargée de faire connaître immédiatement au gouvernement américain et le département politique à l'ambassade des Etats-Unis à Berne le point de vue du Conseil fédéral.

Un télégramme du président de la F. H.

Le gagne-pain d'une famille horlogère sur dix sera affecté par la décision américaine

La Fédération horlogère nous a envoyé hier après-midi le télégramme suivant, relatant les déclarations de M. Maurice Vaucher, président de la F. H. :

La décision du président Eisenhower d'accepter les recommandations de la commission tarifaire frappe au cœur même l'industrie nationale suisse. Le gagne-pain d'une famille d'ouvrier suisse sur dix sera directement affecté par cette action. Ses conséquences indirectes seront encore plus paralysantes. En effet, l'industrie horlogère fournit à la Suisse près de la moitié de ses ressources de dollars et les Etats-Unis absorbent le tiers de nos importations d'horlogerie. La situation est encore aggravée par le fait que notre industrie souffre depuis le début de l'année du chômage, dû principalement au recul des commandes passées par les Etats-Unis. Nos importations pour les quatre premiers mois de 1954 ont décliné de 22 % par comparaison à la même période de l'année passée — représentant une baisse de 5 millions de dollars.

Une hausse des tarifs frappera ainsi notre industrie à un moment où elle est particulièrement vulnérable. Mais le peuple suisse n'est pas le seul en cause : la décision du président aura des répercussions graves, directes et indirectes, tant en Amérique qu'en Europe. L'écoulement de nos produits horlogers a fourni près de la moitié des dollars avec lesquels la Suisse a acheté aux Etats-Unis des denrées alimentaires, du tabac, des machines, des appareils ménagers, des voitures et d'autres produits encore. Et puisque une hausse tarifaire sur les montres réduira notre capacité d'achat, des fermiers et des industriels américains verront aussi leurs ventes baisser. En Europe, les nations voisines seront déçues par cette indication flagrante que les Etats-Unis ont franchi un moment décisif de leur politique économique. Les pays européens se trouvent dans cette situation pénible d'être comprimés entre le rideau de fer à l'est et la barrière tarifaire à l'ouest. Il nous est difficile de concilier la décision du président avec les déclarations qu'il a faites sur la nécessité d'accroître les relations commerciales avec les nations amies. Sa décision, en effet, est en opposition directe avec le traité réciproque de commerce de 1936 et marque la première rupture décisive de nos anciennes relations commerciales avec le peuple américain, datant de 1850, moment où un traité d'amitié et de commerce fut signé.

La situation nous apparaît, à nous et à nos amis européens, sous un aspect ironique. Notre pays est partisan du système de libre concurrence. Notre gouvernement n'a jamais demandé ni jamais reçu un seul centime à titre d'aide du gouvernement des Etats-Unis. Nous avons créé, par nos propres efforts, une économie saine. La Suisse, en un mot, a déployé de grandes qualités que l'Amérique s'est efforcée de développer dans d'autres pays d'Europe. Elle a su faire preuve d'initiative en agissant avec diligence et efficacité. Et il semble maintenant que nous sommes punis pour ces mêmes qualités qui nous avaient permis de devenir une nation prospère, un rempart de la démocratie.

UNE PERSPECTIVE ANGOISSANTE

Le spectre du chômage menace de plus en plus notre industrie de la montre

LA CHAUX-DE-FONDS, 28. — On apprend dans les milieux de l'industrie horlogère suisse que depuis le début de cette année, les affaires traitées par notre industrie avec les Etats-Unis ont déjà sensiblement diminué. La statistique du premier semestre révèle à l'exportation une baisse de 24,1 % en valeur et 25,7 % en quantité. Cette évolution a eu des conséquences néfastes sur le degré d'occupation : le nombre de chômeurs n'a cessé d'augmenter.

Il faut craindre que la hausse des droits décrétée par le président Eisenhower ne rende tragique une situation déjà plus qu'inquiétante. On s'attend en effet à ce que les commandes américaines se fassent encore plus rares que ces derniers mois — où elles étaient pourtant peu nombreuses — et ne suffisent plus à assurer l'emploi de la main-d'œuvre habituellement occupée à des fabrications destinées aux Etats-Unis.

C'est donc le spectre d'un chômage toujours plus étendu qui menace de planer sur notre industrie. Cette perspective est d'autant plus angoissante que la situation économique générale ne permet pas d'espérer qu'il sera possible — même par la prospection la plus poussée — de compenser par des ventes accrues sur d'autres débouchés les pertes qui découleront de l'érection de nouvelles barrières à l'accès au marché des Etats-Unis.

En augmentant le tarif sur les produits horlogers, le président Eisenhower a endossé une grave responsabilité. Sans vouloir rappeler ici les répercussions regrettables qu'aura, sur le plan mondial, cette faute injustifiable, on doit constater qu'outre notre industrie, ce seront surtout les consommateurs américains qui en feront les frais. Ils devront payer leurs achats plus cher et ne trouveront plus sur le marché un choix aussi étendu que celui auquel ils pourraient prétendre. Un tel état de choses est inévitable lorsque l'on prend des mesures qui ont pour effet d'empêcher une saine concurrence de jouer.

M. AMEZ-DROZ, DIRECTEUR DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE :

« LA SUISSE SERA OBLIGÉE DE RÉDUIRE SES ACHATS AUX ÉTATS-UNIS »

LA CHAUX-DE-FONDS, 28. — M. Albert Amez-Droz, directeur de la Chambre suisse de l'horlogerie, a déclaré notamment :

Si l'aggravation des charges douanières se traduit par un arrêt ou un fort recul des importations de montres suisses aux Etats-Unis — tel est en tout cas le but de ce remaniement des tarifs — la Suisse, privée d'une source importante de dollars, sera, par la force des choses, obligée de réduire ses achats aux Etats-Unis, même en dehors de toute contrainte officielle.

Il n'est même pas démontré que les difficultés créées à l'horlogerie suisse procureront plus de travail à l'industrie horlogère américaine ; c'est plutôt le contraire qui pourrait se produire comme le prouve l'expérience faite pendant la dure période de 1930 à 1935 où sévissait le tarif prohibitif dont on a conservé un cuisant souvenir et auquel on revient en vertu de la décision de la Maison-Blanche.

« Des conséquences graves, sinon désastreuses »

Cette décision aura, malheureusement, avant tout des conséquences graves, sinon désastreuses, pour l'industrie horlogère suisse si injustement frappée ; l'industrie concurrente américaine pourrait bien, cependant, ne recueillir que des fruits amers d'une victoire qu'elle aura elle-même à payer très cher. Il est à prévoir que la politique à courte vue des manufactures d'horlogerie américaines se retournera contre elles ; il sera alors trop tard pour elles de regretter de n'avoir pas consacré leur temps, leur argent, leur talent à autre chose qu'à des luttes vides de tout esprit constructif.

M. Eisenhower ne considère pas sa décision comme « sacro-sainte »

WASHINGTON, 28 (A.F.P.). — Au cours de sa conférence de presse de mercredi, le président Eisenhower a affirmé que sa décision de relever les droits de douane sur les montres importées ne signifiait pas l'abandon par l'administration du principe de la libéralisation des échanges mondiaux.

Il a souligné qu'il avait pris cette décision après plusieurs semaines d'études approfondies qui l'avaient convaincu de la nécessité d'une protection accrue, pour des raisons économiques et militaires, de l'industrie horlogère américaine.

Il a précisé que la décision qu'il avait prise concernant les droits sur les montres ne devait pas être considérée comme sacro-sainte et donné à entendre qu'à l'avenir, s'il s'apercevait que les conditions changent, il pourrait demander qu'une nouvelle enquête soit effectuée dans l'industrie horlogère américaine...

Lumière et force (morale et hydraulique)

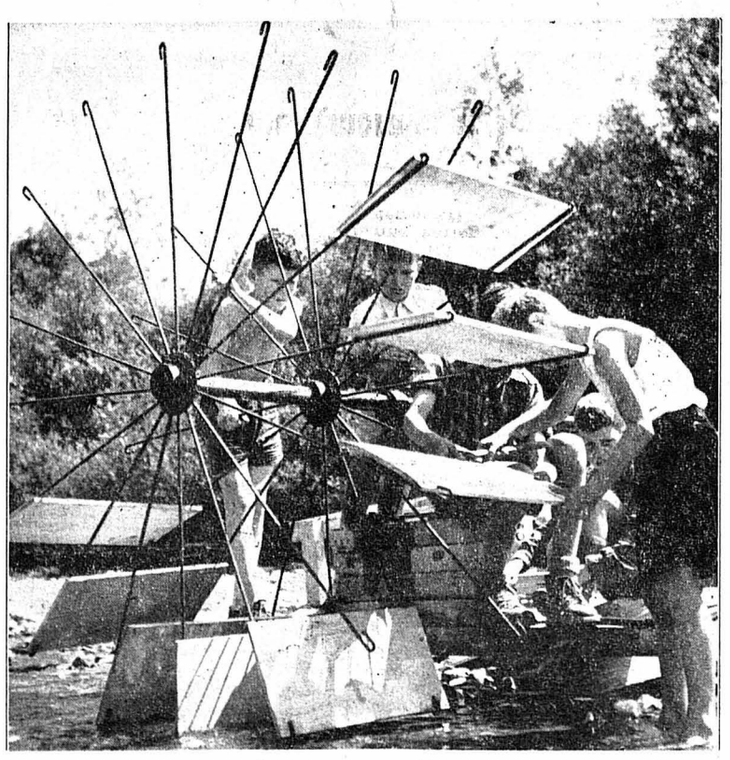

Près de Bulle, les éclaireurs suisses ont établi une série de camps, où deux mille d'entre eux pratiquent le sport, la technique, l'observation de la nature, etc. Notre vue : construction d'une turbine hydraulique, qui sera capable de fournir aux camps leur électricité.

En même temps qu'il lui soumettra ses projets de redressement économique et financier

M. Mendès-France demandera des pouvoirs étendus à l'Assemblée

Les grandes lignes du programme présidentiel

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

L'Assemblée nationale sera saisie dès le début de la semaine prochaine des projets de redressement économique et financier que le président du conseil présentera dès ce matin au conseil des ministres.

Tout comme M. André Marie (1948), M. Antoine Pinay (avril 1952) et M. Joseph Laniel (juillet 1953), le chef du gouvernement va demander aux députés l'octroi de pouvoirs étendus lui permettant de légiférer sans avoir pour autant à solliciter l'autorisation préalable de la Chambre dont le contrôle s'exercera « a posteriori ». Cette procédure exceptionnellle et que la Chambre accorde assez difficilement d'ailleurs, a été employée huit fois sous la 3me République et trois fois sous la 4me. Si M. Mendès-France l'emporte, et il a de bonnes chances d'enlever la décision, les moyens lui seront donc donnés de mettre une fois de plus ses qualités de décision et d'autorité à l'épreuve.

D'après ce qu'on croit savoir dans les milieux bien informés, le texte de loi demandant les pouvoirs étendus qui seront en réalité analogues aux pleins pouvoirs donnés à Poincaré en 1924, ce texte, disons-nous, serait extrêmement court, mais il serait accompagné d'un préambule de 40 pages dactylographiées exposant à la fois les principes de la politique économique et financière du gouvernement et les moyens propres à en assurer la réussite.

De nombreuses informations ont été publiées sur le contenu du plan Mendès-France et il a même été fait état d'un programme en treize points énumérant les secteurs névralgiques où le cabinet entend porter son action. Renseignement pris, ce programme tel qu'il a été exposé par la presse ne refléterait qu'une partie de la vérité et laisserait dans l'ombre plusieurs projets dont l'importance est telle que le secret en est encore jalousement gardé. Tout ce qu'on peut dire de sérieux et de valable sur le plan Mendès-France est que son auteur se propose de donner un sérieux coup de main à la production et qu'en raison des perturbations apportées à certaines industries à la suite de la fin des hostilités en Indochine, une reconversion économique est envisagée.

Une hausse des salaires est également à l'étude ; elle ne sera pas générale, mais liée à l'accroissement de la production. La coordination des transports par fer, air, route, mer et canaux, ferait également l'objet d'un examen attentif et il en serait de même de la situation de la sécurité sociale et de la mise en œuvre de cette réforme fiscale en chantier depuis près de 20 ans. Enfin, et cette double information émane de personnalités très proches de la présidence du conseil, on n'envisage chez M. Mendès-France ni aménagement monétaire (dévaluation) ni blocage des comptes.

M.-G. G.

Un douanier consciencieux découvre deux kilos et demi de diamants dans une valise venant du Caire

Un douanier consciencieux va-t-il permettre de mettre fin aux agissements d'un gang de trafiquants de pierres précieuses entre l'Egypte et la France ?

L'autre soir, M. Emile M., inspecteur des douanes à l'aérodrome d'Orly, s'apprêtait à dédouaner une valise venant du Caire et expédiée à un industriel français résidant dans un palace des Champs-Elysées. A l'intérieur, il vit des effets usagés et quelques livres. C'était d'ailleurs le contenu déclaré par l'expéditeur.

Soudain, par réflexe professionnel, le douanier regarda si la mallette, qui était en cuir, n'avait pas un double fond. A sa grande stupéfaction il constata qu'il y en avait un. Il fendit alors la valise. Deux kilos et demi de pierres précieuses s'échappèrent par l'ouverture qu'il avait pratiquée.

Aussitôt alertés, les agents de la brigade de répression des fraudes du ministère des finances se rendirent au domicile de l'industriel qu'ils interrogèrent longuement.

Il faut croire que, pour l'instant, ce dernier, dont l'identité n'a pas été révélée, a pu se justifier, puisqu'il n'a pas été arrêté. Un expert, qui a été commis, examinera aujourd'hui les pierres précieuses. On ignore, en effet, s'il s'agit de brillants durs ou simplement de pierres fines. Dans le premier cas, la fraude porterait sur plus de 300 millions de francs français.

A Orly, on n'écarte pas « a priori » l'hypothèse selon laquelle cette affaire pourrait avoir des ramifications avec la disparition des 90.000 diamants perdus, constatée naguère entre Abidjan et Paris. On se trouverait alors en présence d'une véritable chaine de trafiquants opérant sur les marchés internationaux du diamant : Paris, Londres, le Caire, Amsterdam, Anvers.

L'INGÉNU VOUS PARLE...

Du lapsus au charabia

Que Mme Dussane, ex-sociétaire de la Comédie française, aujourd'hui critique dramatique dans un grand hebdomadaire, écrive « le » au lieu de « la » disparate ; que M. Pierre Humbourg, romancier et chroniqueur parisien, attribue au contraire le genre féminin au mot « dithyrambe », on tiquera peut-être, on ira jusqu'à lever les sourcils : on ne vouera pas ces journalistes aux gémonies pour de pareilles étourderies, vétilles, « lapsus calami ».

Mais quand un écrivain fort répandu dans la presse, augure de la politique, philosophe de l'histoire, qu'un large public prend au sérieux, parle des « compères » du soldat pour désigner ses compagnons d'armes, ses « copains » en un mot, la faute paraît moins innocente. Et quand, dans le même article, il écrit que « les cadres veulent se montrer bonshommes » pour dire apparemment que les officiers cherchent à faire preuve de bonhomie ; qu'il prétend que « l'enseignement primaire est très insuffisamment adressé à la formation du citoyen » et que l'individualisme n'est bon « qu'à condition d'une correction dans le sens social apportée par l'enseignement de la coordination au sein du groupe », les bras vous tombent et la stupeur vous laisse pantois.

« Dans un shaker versez à proportions égales négligences, gaucheries, lourdeur d'expression, mots impropres et mépris de la syntaxe ; ajoutez quelques grains de suffisance et de pédantisme ; brassez et secouez : le cocktail ainsi obtenu ne sera pas un Rose ; il porte un nom français à léger parfum auvergnat ; on l'appelle charabia. »

Hélas ! de ce cocktail-là, nos journaux quotidiens nous en servent tous les jours. Et ne péchons pas, nous autres Romands, par excès d'humilité : la presse d'outre-Jura n'a pas toujours à nous faire la leçon là-dessus. Il est, par exemple, des impropriétés de termes devenues classiques à force d'être quotidiennes. C'était le cas, pendant la dernière guerre, du mot « colmater ». Combien de brèches les correspondants aux armées n'ont-ils pas « colmatées » ! Or le colmatage désigne une opération agricole, l'exhaussement de terres basses et stériles par l'apport de dépôts vaseux, de limons fertilisants.

Aujourd'hui, c'est le mot « incidence » qui, d'origine parlementaire, a plongé dans le style des journalistes des racines si fortes et si profondes que le plus puissant bulldozer ne pourrait les en extirper. « Incidence » s'est là complètement substitué à « répercussion » ou « contre-coup ». « Les incidences des accords de Genève, écrit-on gravement, sont encore imprévisibles ! » Or que signifie « incidence » ? Voyez le dictionnaire : « N. f. Se dit de la direction suivant laquelle une ligne, un corps en rencontrent, en frappent un autre. L'angle d'incidence A est égal à l'angle de réflexion B. »

« Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. » Boileau avait beaucoup d'ambition pour ses confrères. Soyons plus modestes et réalistes. « Avant donc que d'écrire, disons plus simplement, apprenez le sens des mots, les règles élémentaires du style et, si possible, celles de l'accord du participe passé ».

L'INGÉNU.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :
La vie économique et financière
EN SIXIÈME PAGE :
Les arts et les lettres

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Poste au concours

Un poste de commis à la Bibliothèque de la ville, est mis au concours.

Exigences : Etudes secondaires, dactylographie.

Traitement : Classe 11 de l'échelle des traitements du personnel de l'administration communale.

Entrée en fonctions : 15 septembre 1954.

Les offres manuscrites doivent être adressées jusqu'au 14 août 1954 à la direction de la Bibliothèque qui convoquera les candidats.

La directrice :
C. Rosselet.

Ville de Neuchâtel

IMPÔT COMMUNAL 1954

Escompte 2 %

est accordé sur tous les versements effectués avant le 31 juillet 1954 (chèques postaux IV/251).

Pour bénéficier de l'escompte, les timbres-impôt doivent être versés à la Caisse communale avant le 31 juillet 1954.

La Direction des finances.

IMMEUBLES

MONT-PÈLERIN SUR VEVEY

A vendre **VILLA**

neuve, cinq pièces, tout confort. Vue splendide sur les Alpes et le Léman. Accès facile, 1150 m². Grandes facilités de paiement. — Ecrire sous chiffres P. E. 37138 L., à Publicitas, Lausanne.

A vendre à

MUTRUX

petit domaine de neuf poses avec bâtiment comprenant logement de cinq chambres, grand jardin, rural. Vente en bloc ou au détail. S'adresser : **Etude R. Mermoud, notaire, à Grandson.**

CAFÉ

district de Neuchâtel, à vendre avec immeuble **Fr. 100.000.—. Facilités.** Recettes Fr. 40.000.— par an, possibilité plus. 2450 mètres carrés, quatre appartements. **Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.**

A vendre à Neuchâtel, dans une belle situation,

propriété

comprenant villa de onze chambres, deux cuisines, bains, dépendances, chauffage central général. Deux appartements, possibilité d'en créer un troisième. Conditions favorables. Affaire intéressante pour amateur sérieux. Adresser offres écrites sous chiffres A. C. 451 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à proximité de la gare de Neuchâtel, d'accès facile,

LOCAL

18 m. × 8 m. S'adresser à A. Socchi, entrepreneur, Draizes 75. Tél. 8 19 10.

A louer au centre de la ville

petits appartements

avec tout confort, une pièce - une pièce et demie. Adresser offres sous chiffres E. V. 379 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A sous-louer

à personne seule, au centre, 2me étage, deux chambres, cuisine, bains, en parfait état, Fr. 100.—. Adresser offres écrites à F. G. 478 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUMONT

A louer à proximité du funiculaire, logement de deux chambres et une cuisine. Libre immédiatement. S'adresser à la Ville de Neuchâtel, service des domaines, tél. 5 71 01.

CHALET

neuf, isolé, deux lits, sans confort, à louer dès le 1er août à Elson (Valais. — Offres à André Moix, instituteur, Saint-Martin (Valais), tél. (027) 4 81 87.

Chiffre V. T. 370

Logement loué. Merci.

PENSIONS

A louer pour le 1er et le 15 août jolies chambres avec confort. Pension soignée. Tél. 5 64 46.

CHAMBRES

VACANCES

Chambre à louer pour un mois (août) près de la plage. Vermot, Pierre-à-Mazel 56, 1er étage à gauche.

Chambre

à louer. Treille 4, 2me étage.

Chambre à louer. Sainte-Hélène 11. Tél. 5 16 94.

Chambre indépendante. Beaux-Arts 9, 1er étage.

A louer chambre indépendante pour monsieur. Libre dès le 1er août 1954. Fahys 101.

A louer pour tout de suite chambre indépendante non meublée à demoiselle sérieuse. Demander l'adresse du No 469 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer avec part à la salle de bains. Se présenter après 18 h. 30, Bel-Air 6, 2me étage.

DEM. A LOUER

Jeune homme

cherche chambre

éventuellement non meublée. Prix modéré. Adresser offres écrites à C. S. 456 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

appartement

de deux ou trois pièces. Prix modeste, pour tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à C. R. 474 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

chambre

non meublée, en ville. Adresser offres écrites à H. N. 476 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche un petit

appartement

de une ou deux chambres, en ville. Adresser offres écrites à Z. M. 475 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple retraité cherche un

appartement

de quatre pièces, dans le bas de la ville, si possible avec jardin. Adresser offres écrites à T. R. 479 au bureau de la Feuille d'avis.

Retraité cherche un

appartement

deux chambres, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à C. P. 481 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle d'un certain âge cherche pour tout de suite

chambre indépendante

meublée, prix modeste. Adresser offres écrites à D. E. 450 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage sans enfant demande à louer un

appartement

modeste de deux ou trois pièces, aux environs de la ville. Adresser offres écrites à C. R. 399 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne seule, soigneuse, cherche

APPARTEMENT

de trois pièces avec confort, pour le 15 août 1954. Adresser offres écrites sous chiffres V. M. 350 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire de direction

épérimentée et pouvant travailler d'une façon indépendante, serait engagée dès le 1er septembre par entreprise de la place. Faire offres détaillées avec photographie et prétentions de salaire sous chiffres P. 5249 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Employé de bureau

est demandé par bureau à la Chaux-de-Fonds. Place stable pour personne connaissant à fond le français et l'allemand. Travail intéressant et bien rémunéré. — Offres sous chiffres P. 10843 N., à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

Importante maison neuchâteloise de la branche TEXTILE cherche un

chef de rayon

ayant de l'initiative et l'habitude des achats. Situation très intéressante et stable pour personne expérimentée et sérieuse, capable de diriger un nombre de voyageurs. Adresser offres (discrétion assurée), avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres 5286 N., à Publicitas, Neuchâtel.

REPRÉSENTANT DE PAPIERS

connaissant la branche, est cherché pour entrée au plus tôt, par un commerce de gros de papiers. Bon gain assuré à personne sérieuse et consciencieuse, habitant la Suisse romande (Neuchâtel ou Bienne). Adresser offres manuscrites avec photographie, références et prétentions de salaire sous chiffres 2932 an das Annoncenbüro Benno Ott, vorm. P. Schnering, Neugasse 48, Saint-Gall.

Important établissement industriel cherche

technicien expérimenté

âgé de 30 à 35 ans, capable de devenir chef de fabrication. Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffres S. 6805 X. à Publicitas, GENÈVE.

Calorie S. A.

engage des

aides monteurs

qualifiés. S'adresser au bureau, Ecluse 47-49, Neuchâtel.

Jeune

sommelière

est demandée pour tout de suite dans bon restaurant au Val-de-Ruz. Tél. 7 14 25.

On demande une

jeune fille

pour le service des chambres et pour aider au restaurant (occasion d'apprendre le service) ainsi qu'une

cuisinière

ou un

cuisinier

pour un remplacement d'un mois. Hôtel du Cheval Blanc, Colombier (Neuchâtel).

Orchestre

de trois ou quatre musiciens est demandé pour dimanche 1er août, après-midi et soir. Faire offres tél. (038) 7 11 43.

Droguerie

cherche jeune garçon, 16-17 ans, pour travaux de magasinage et courses. Téléphoner au No 5 46 10.

On cherche un

laveur d'autos

expérimenté, sachant travailler seul. Adresser offres écrites à T. A. 471 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir

sommelière

capable, parlant le français et l'allemand et connaissant les deux services. Se présenter ou faire offres avec certificats et photographie à l'hôtel du Soleil, Neuchâtel.

On cherche une

personne

connaissant les travaux du ménage et qui pourrait donner quelques soins à dame en convalescence. Entrée dès que possible. Bons traitements. Demander l'adresse du No 464 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 8 12 58.

Ménage soigné avec trois enfants cherche

bonne à tout faire

capable et au courant de tous les travaux ménagers ainsi que de la cuisine. Entrée le 15 août ou le 1er septembre. Offres à Mme Pierre Godet, Auvernier.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille possédant un diplôme de l'école de commerce cherche place dans une entreprise commerciale pour tous

travaux de bureau

afin de se perfectionner dans la langue française. Adresser offres écrites à E. S. 480 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Italien, 27 ans, libre tout de suite, cherche place de

VERNISSEUR

en carrosserie. Adresser offres écrites à S. U. 462 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne de toute confiance cherche place de

caissière ou d'aide-comptable

à Neuchâtel ou dans les environs. Pour le 1er octobre ou pour date à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres L. A. 452 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Italien, 27 ans, libre tout de suite cherche place de

manœuvre

en bâtiments ou dans une scierie. Adresser offres écrites à R. A. 461 au bureau de la Feuille d'avis.

Concierge

Couple sérieux, sans enfant, cherche place à Neuchâtel. — Demander l'adresse du No 414 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame italienne, 24 ans, cherche place de

bonne à tout faire

S'adresser à Mme Gigetta Roman, Ecluse 35.

DAME

bien recommandée cherche place et affection chez personne seule. Gages modestes. Adresser offres écrites à U. X. 448 au bureau de la Feuille d'avis.

Prof. médicales auxiliaires

F. Linder-Ramsauer

Technicien-dentiste

ABSENT

PROF. MÉDICALES

Mme Dr A.-M. Borel

Médecin-dentiste

ABSENTE

Dr BRUN

DOMBRESSON

ABSENT

du 28 juillet à fin août

Dr Quinche

ABSENT

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

Feuille d'avis de Neuchâtel

DEM. A ACHETER

Couple professionnel cherche à reprendre

café ou café-restaurant

à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à F. A. 482 au bureau de la Feuille d'avis.

POUSSETTE

combinée demandée. Mme Hofmann, Monruz 3.

A VENDRE

«Citroën» 15 CV.

modèle 1949, voiture impeccable à vendre pour cause de double emploi. Adresser offres écrites à R. E. 458 au bureau de la Feuille d'avis.

A enlever tout de suite pour cause imprévue, un moteur

« Lauson » 6 CV.

tout dernier modèle, ayant servi trois mois. S'adresser à J. Beck, Rolle tél. 7 54 72.

BOXER

à vendre ; une nichée de jeunes chiens de trois mois, superbes sujets, en parfaite santé, haut pedigree, chez A. Erismann, chenil du Chasseral, le Landeron. Tél. 7 94 27.

AVIS DIVERS

Nous vous offrons une

CHEMISE IMPECCABLE

pour Fr. 1.20 lavée, séchée à l'air et repassée

Blanchisserie nouvelle Areuse, tél. 6 31 51

Les bureaux, dépôts et chantiers de la maison

VIÉNA S. A.

seront fermés du

1er au 15 août

pour les vacances du personnel

La Maison GEORGES CORDEY

Cycles et motos, place Purry 9 - Ecluse 29, avise son honorable clientèle que les magasin et ateliers seront fermés

du 2 au 8 AOUT

pour cause de vacances.

Restaurant **Strauss**

SALLE A MANGER AU 1er ETAGE

TEL. 5.10.83 NEUCHATEL

M. H. JOST

Le centre des affaires
Sa cuisine soignée
Ses vins de choix

Prêt hypothécaire

60,000 fr. à placer sur immeuble, 1er rang, éventuellement 2me rang. Offres sous chiffres E. B. 472 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de nettoyages

exécute tous travaux pour gérants, entrepreneurs et privés, fabriques et bâtiments. Nettoyage de fenêtres, appartements, parquets, etc. Une carte suffit, sous chiffres H. Z. 473 au bureau de la Feuille d'avis.

LIDO DU RED-FISH

Samedi 31 juillet, à 20 h. 30,

GRAND GALA NAUTIQUE

avec en grande première suisse le

RACING-CLUB DE FRANCE

ET SES FILLES DE NEPTUNE

Direction : Monique BERLIOUX

WATER-POLO

PRIX DES PLACES : Assises, numérotées, Fr. 3.— ; Debout, Fr. 2.— Enfants et militaires, Fr. 1.—

Location : chez Mme Betty Fallet, tabacs, Grand-Rue

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19 et 8 11 15

Trois jeunes filles racontent un épisode de leur vie

HISTOIRES INTERDITES

Jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 juillet à 20 h. 15

Dimanche 1er août pas de cinéma

Dès mercredi 4 août à 20 h. 15

« LA LAGUNE BLEUE »

en couleurs... Parlé français

Cinéma - Royal

SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Du vendredi 30 juillet au dimanche 1er août à 20 h. 30

Dimanche, matinée à 15 heures (en cas de mauvais temps)

Un grand succès de rire !

LES GAIETÉS DU VAGON-LIT

avec

ALDO FABRIZI - SOPHIE DESMARETS
JULIEN CARETTE - NOËL ROQUEVERT

Cinéma Sonore - Colombier Tél. 6 35 62

Un film d'une incomparable beauté !

LA LAGUNE BLEUE

avec Jean SIMMONS et Donald HOUSTON

Vendredi 30 et samedi 31 juillet, à 20 h. 15

Dimanche 1er août : pas de cinéma

Dès mercredi 4 août, à 20 h. 15

UNE FILLE DANS LE SOLEIL

---

29 - 30 - 31 JUILLET

PROFITEZ DES DERNIERS JOURS DE NOTRE

VENTE de FIN de SAISON

POUR RÉALISER D'ULTIMES ÉCONOMIES

Bien servi

GRANDS MAGASINS **au Sans Rival** NEUCHATEL

FLEURIER NEUCHÂTEL

(Autorisation officielle)

SOLDE DES SOLDES

à nos rayons
TABLIERS et TOUT pour l'ENFANT

Encore quelques
TABLIERS-BAVETTES
en cretonne imprimée
Valeur 3.90
Soldé **2.- 1.50**

Les derniers
TABLIERS-BLOUSES
Valeur jusqu'à 17.80
Soldé **7.-**

Encore quelques
BOLEROS ET BLOUSES de maison
Valeur jusqu'à 24.50
Soldé **14.- et 11.-**

Tous nos
CHAPEAUX et CASQUETTES
pour enfants, en popeline ou en toile
Valeur jusqu'à 13.90
Bazardé **2.-**

Un lot de
CHEMISES
de filles, interlock pur coton
Valeur 3.25
Soldé 1.70 et **1.40**

Pour bébé
encore 122
PÈLERINES GURIT
teintes assorties
Valeur 5.90 Soldé **2.10**

Pantalons pour
GARÇONS
en coutil blanc de 1 à 6 ans
Valeur 7.90 Soldé **2.50**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Les derniers
CORSAIRES
et Blue Jeans
Valeur 21.80
Liquidés 10.- 7.- et **5.-**

Nouveau! *Sleepwell*

La solution idéale
pour les petits appartements, hôtels, pensions, chambres d'enfants, studios, etc.

Le lit double combiné, entièrement métallique (deux lits de 90 x 190 cm.), y compris deux sommiers spéciaux et deux bons matelas à ressorts est livrable immédiatement, complet, franco domicile, avec garantie de 10 ans au prix sensationnel de **Fr. 398.-**

A crédit Fr. 30.— par mois.

C'est le meuble le plus pratique, le plus populaire et le plus avantageux du moment !

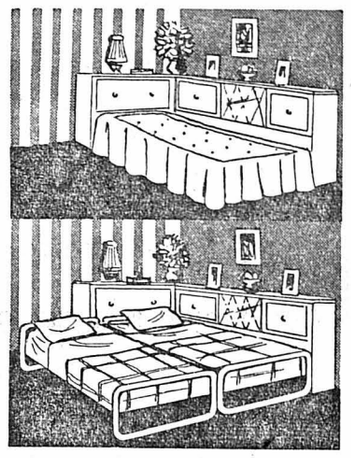

Demandez le prospectus qui vous sera adressé gratuitement et sans engagement à

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
Faubourg de l'Hôpital 11 Tél. (038) 5 75 05

Très important ! Malgré le prix très bas et les grandes facilités reprise en compte de votre vieux lit ou divan ! Profitez tous de cette action sensationnelle... écrivez-nous aujourd'hui encore !

Le cyclomoteur qui s'impose

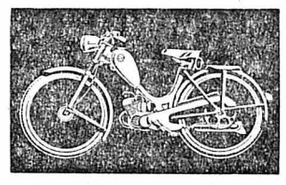

KREIDLER CITY
50 cmc. (taxes et assurances 33 fr. par an) maniable, silencieux, rapide (40 km/h.)
12 % sans pédaler
Fr. 725.-
Larges facilités de paiement (20 % acompte initial, le solde en 18 mensualités).
Représentant officiel et service :
H. Vuilliomenet
Tél. 5 75 85 Poudrières 25, Neuchâtel

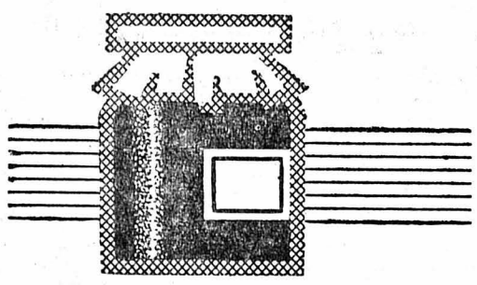

Des confitures naturelles et réussies

sont obtenues avec DAWA-GEL. 5 minutes de cuisson seulement (au lieu de 20 minutes et plus) conservent l'arôme fin et la couleur naturelle des fruits frais.
DAWA-GEL, gélifiant à base végétale, garantit une réussite parfaite de vos confitures et gelées.
Le sachet: 75 cts.

DAWA Gel
Dr A. Wander S.A., Berne

Toute parole n'est pas d'or, surtout si l'haleine sent fort! Amantine est le dentifrice qui conjure les maléfices.

La pâte dentifrice à triple efficacité

HAMOL S.A. ZURICH

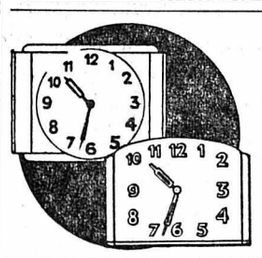

PENDULES DE CUISINE
depuis Fr. **16.—**
Réveils
depuis Fr. **8.50**
au 1er étage chez
F. Jacot-Rosselet
clinique des montres
Saint-Honoré 1
Neuchâtel

OPEL CAPTAIN
1950, 6 cylindres, 13 CV, 3 vitesses, superbe limousine révisée à neuf, peinture neuve grise. Pneus neufs. GARANTIE 3 MOIS.
Garage du Littoral - Neuchâtel
Agence Peugeot, tél. 5 26 38, début route des Falaises

Pour Fr. 3.50 faites laver vos
COUVERTURES DE LAINE
à la Blanchisserie nouvelle Areuse, tél. 6 31 51

A VENDRE
vingt-quatre bocaux « Bülach » 2 litres ; une marmite à vapeur « Campion » 12 litres. Prix intéressant. Tél. 5 64 71.

A vendre un
vélo de dame
trois vitesses, en parfait état. — Demander l'adresse du No 470 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre
terre végétale
et tout venant chargés sur camion. Chantier Peseux-est. S'adresser à G. Rupp, entrepreneur, Colombier, tél. 6 30 30.

« Topolino »
en parfait état de marche et d'entretien, toit ouvrant, peinture noire, avec housse. Prix intéressant. Tél. 8 12 07.

A vendre une
TENTE
trois places avec pneumatiques, sacs de couchage, table, pliants, étagère, réchaud, etc. Tél. 5 60 74.

POISSONS
FRAIS DU LAC ET DE MER

Truites de rivière, vivantes	5.50	le ½ kg.
Bondelles prêtes à cuire	2.—	le ½ kg.
Filets de bondelles	3.50	le ½ kg.
Filets de perches	Prix du jour	
Filets de vengerons	2.20	le ½ kg.
Soles	3.—	le ½ kg.
Filets de soles	5.—	le ½ kg.
Merlans	1.70	le ½ kg.
Saumon	5.—	le ½ kg.
Filets de dorsch frais nature	2.—	le ½ kg.
Filets de dorsch frais panés	2.20	le ½ kg.
Tranches de cabillaud	2.—	le ½ kg.
Colin et tranches	3.50	le ½ kg.

Morue salée
Harengs et filets
Crevettes - Caviar
Escargots maison

AU MAGASIN
LEHNHERR FRÈRES
GROS DÉTAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expéditions au dehors

SOLDES DES SOLDES
ENCORE DE GROS RABAIS
DES PRIX SENSATIONNELS

BLOUSES pour dames **9.80**
JUPES D'ÉTÉ **14.50**
CHEMISES POLO ... **6.90**

Les derniers coups de balai chez
Suze-Prêtre
NEUCHATEL

PIQUE-NIQUE...
REPAS FROIDS...

Société coopérative de Consommation
DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

AVANTAGEUX...
FAITES UNE RÉSERVE...

Pâté au foie	Sardines à l'huile	Sardines à l'huile	Thon à l'huile	Thon à l'huile	Hero Lunch
(à tartiner)	« All Right »	sans peau ni arêtes	(miettes)	« Kon-Tiki »	rôti hâché
-.50 la boîte 90 g.	-.80 la boîte 1/4	-.95 la boîte 1/4	-.70 la boîte 1/8	1.15 la boîte 1/4	2.- la boîte 1/2
ristourne	ristourne	ristourne	ristourne	ristourne	ristourne

N'attendez pas le jour de votre départ

pour nous communiquer votre changement d'adresse

En nous remettant votre ordre d'expédition 24 heures d'avance (le vendredi, au plus tard, pour le lundi suivant), le service du journal fonctionnera sans interruption.

D'autre part, vous faciliterez le travail de notre service d'expédition en utilisant

une simple carte postale

et en libellant votre demande de transfert de la façon suivante :

Changement d'adresse dès le .....

Ancienne adresse :

Prénom et nom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Nouvelle adresse :

Prénom et nom : .....

Rue (ou hôtel) : .....

Localité : .....

Canton : .....

D'avance, nous remercions tous les abonnés qui voudront bien faciliter notre tâche en nous donnant leurs changements d'adresses à temps et en rédigeant des ordres clairs et concis.

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

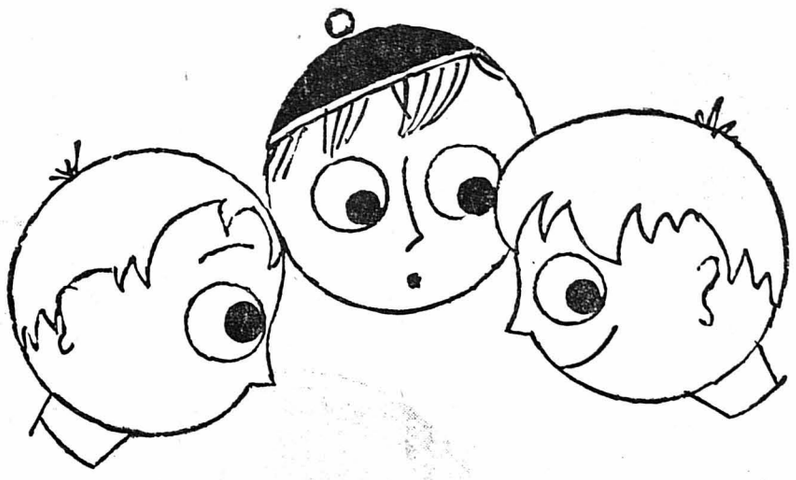

Ce «je ne sais quoi»,...

...cette finesse et cette plénitude de goût du bouillon fait de toutes pièces chez soi manquait au bouillon gras connu jusqu'ici.
Grâce à sa qualité unique et à son fameux bouquet de légumes, le nouveau Bouillon gras extra Maggi se distingue lui aussi par un «je ne sais quoi» particulier. C'est pourquoi les maîtresses de maison demandent de plus en plus le nouveau

MAGGI

Bouillon gras extra

— au bouquet de légumes

Messieurs ! Vos nouveaux souliers dans nos nouveaux magasins

Nos magasins qui viennent d'être entièrement modernisés vous offrent un choix magnifique de chaussures. Vous les essayez avec joie, vous les portez avec plaisir, parce que Bata chausse bien et à bon marché.

Bata fabrique des modèles élégants et légers, avec formes modernes, inspiré de l'Italie. en Passformen

Faubourg du Lac
Neuchâtel

Bata

LA VIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Un exemple parmi d'autres

Les charges permanentes d'une entreprise

On a souvent tendance à oublier qu'une grande entreprise et, d'une manière générale, un employeur courent chaque jour des risques parfois très élevés et que, d'autre part, ils se trouvent surtout à notre époque dans l'obligation de faire face à des charges très importantes qui ne varient guère. Parmi celles-ci, soulignons en particulier celles que leur impose l'Etat dans le domaine fiscal et celles qui résultent du rôle social qu'ils remplissent.

Aussi longtemp que la Suisse connaissait la « super-haute conjoncture » et qu'elle pouvait occuper le plus facilement du monde des positions internationales d'où ses concurrents traditionnels avaient disparu — ce qui a été le cas de 1945 à aujourd'hui — de telles questions ne se posaient pas. Désormais, notre situation se modifie. De puissants concurrents tels que l'Allemagne mènent une lutte acharnée pour enlever de nouveaux marchés et aussi pour nous expulser de certaines de nos positions traditionnelles. Aux Etats-Unis, l'expansion de l'horlogerie suisse se heurte aux obstacles que l'on connaît. Partout de nouveaux concurrents surgissent : le Japon en Asie, les pays de l'Est ; demain de nouveaux petits pays qui auront réussi à conquérir leur indépendance chercheront aussi à conquérir leur place au soleil en offrant des produits bon marché. Il n'y a aucune raison d'envisager avec pessimisme l'avenir de l'économie suisse, mais il faut bien se dire que les conditions générales ont changé et que, pour nous, la lutte deviendra plus difficile.

Nous ne donnerons de cette évolution qu'une preuve, la déclaration que vient de faire l'ancien conseiller fédéral Walter Stampfli, actuellement président du conseil d'administration de la grande firme alémanique Louis de Roll. Jusqu'ici, cette société versait chaque année un montant global de 4,330,000 fr. à son fonds de prévoyance ainsi qu'à diverses institutions en faveur de son personnel. Depuis cette année, en raison d'une réduction de ses marges de bénéfice, cette entreprise a dû renoncer à une partie de ses versements. Son personnel n'en souffrira pas et il s'agit au contraire de maintenir intacte la puissance d'expansion de cet établissement. Il n'en reste pas moins que ce geste d'une de nos plus grandes entreprises est significatif. Maintenant que les prix baissent, il faut bien envisager certains sacrifices.

Il est vrai, et M. Stampfli n'a pas manqué de le relever, que de telles entreprises auxquelles nous devons une grande partie de notre prospérité commune auraient le droit de bénéficier de la part des pouvoirs publics d'une plus large compréhension dans le domaine fiscal. S'il est juste que chacun — et en premier lieu nos industriels — lutte pour maintenir l'activité de notre économie dont bénéficie toute la communauté, il serait juste aussi de demander au fisc de faciliter leur tâche dans la mesure du possible. C'est là une question sur laquelle il faudra bien revenir ces prochains temps.

A. D.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 22. Winkler, Daniel, fils de Fritz, électricien sur autos à Neuchâtel, et de Lina-Hilda née Engeli. 23. Regamey, Laurent-Henri, fils d'Henri-Jean-Baptiste, coiffeur à Neuchâtel, et de Jaqueline-Albertine née Künzi ; Beuchat, Pierrette-Marie-Christine, fille de Paul, professeur à la Neuveville, et de Natalia née Giada.

PUBLICATIONS DE MARIAGE : 24. Compondu, Henri-Eugène, chauffeur de camion, et Flühmann Ursula-Gertrud-Emma, les deux à Neuchâtel. 26. Neri, Bruno-Antoine, employé de bureau, et Lachausse, Bibianne-Anna, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES : 23 à la Neuveville : Wehrle, Georges-Henri, employé d'hôtel à la Neuveville, et Schneider, Anne-Marie. 24. Schlup, Georges-Alfred, technicien, et Cagnard, Micheline-Lucie-Marie, les deux à Neuchâtel ; Guisolan, Paul-Gaston, monteur-sanitaire, et Chatelain, Paulette-Lucie-Camille, les deux à Neuchâtel ; Maeder, Blaise-Marcel, fonctionnaire postal à Neuchâtel, et Porret, Marianne à Fresens ; 24. Mora, Jean-Albert, maroquinier, et Goumaz, Janine-Yvonne, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS : 23. Kessler, Edouard, né en 1885, mécanicien C.F.F. retraité à Neuchâtel, veuf de Frieda-Klara née Falkenstein.

Comment jouent les assurances en cas d'accident

Le rapport de la Caisse nationale suisse

Le rapport et les comptes de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA) pour l'exercice 1953 ont été approuvés le 20 juillet par le Conseil fédéral après avoir été approuvés également par le conseil d'administration de la caisse. Nous extrayons du rapport de cet établissement les renseignements suivants qui présentent un intérêt général:

Le volume des affaires de la Caisse nationale s'est encore accru, quoique dans une mesure plus faible. On doit cet accroissement au degré élevé d'occupation de la main-d'œuvre qui a également caractérisé l'économie suisse au cours de 1953. C'est ainsi que le nombre des entreprises soumises a passé de 59.599 en 1952 à 60.283. Ce chiffre est le plus élevé qui ait été enregistré depuis l'ouverture de la Caisse nationale.

Le nombre total des accidents annoncés qui, avec les accidents-bagatelles, s'élève à 323.454 est inférieur de 1388 à celui de 1952, ce qui représente une diminution d'un peu moins de ½ %. De ce total, 218.911 (219.738 en 1952) étaient des accidents professionnels et 104.543 (105.104) des accidents non professionnels. Dans ces chiffres sont compris 751 (770) accidents mortels, dont 366 (353) tombent à la charge de l'assurance des accidents professionnels et 385 (417) à la charge de l'assurance des accidents non professionnels. La diminution, en soi réjouissante, du nombre des accidents mortels ne compense cependant pas encore l'augmentation extraordinaire qui a été constatée en 1951 pour ces accidents. Il ne faudrait donc pas en tirer de fausses conclusions.

Les paiements mensuels pour toutes les rentes en cours ont dépassé le chiffre de 4,4 millions pour décembre 1953. La somme totale payée à ce titre pour l'exercice s'est élevée à 49,5 (46,8) millions. A ce chiffre s'ajoutent les allocations de renchérissement dont le montant est de plus de 4,1 millions. Les réserves mathématiques nécessaires à la couverture des rentes en cours se montent à 787,8 (729) millions. Les sommes payées à titre de prestations d'assurance (indemnités de chômage et frais de traitement) ont augmenté dans les deux branches d'assurance et atteignent au total 85,7 (82,2) millions.

Le compte de l'assurance des accidents professionnels s'est soldé — après le versement prescrit par la loi au fonds de réserve — par un excédent de recettes d'environ 2,3 (1,3) millions ; celui-ci a été attribué au fonds de compensation statutaire de cette branche d'assurance.

Pour la première fois depuis quelques années, le compte de l'assurance des accidents non professionnels présente — après le versement prescrit par la loi au fonds de réserve — un excédent de recettes, qui est de 2,1 millions ; il a servi à rembourser partiellement l'emprunt au fonds de réserve. La dette de l'assurance des accidents non professionnels envers ce fonds se réduit ainsi à 22,8 millions en chiffres ronds.

Les cotisations à l'assurance-vieillesse constituent parfois des impôts déguisés

Du service de presse de l'Association suisse pour la protection de l'épargne :

L'épargne sous forme de contributions à des assurances a considérablement augmenté dans tous les pays. A côté des assurances privées, il y a les assurances sociales, dont la plus importante dans notre pays est l'A.V.S. Les deux systèmes ont sans aucun doute leur valeur et leur justification.

L'avantage, trop souvent négligé, de l'assurance privée consiste dans le fait que l'assuré recevra, *dans* chaque cas, la contrepartie entière de ses prestations. Dans l'assurance sociale, il en va autrement. Ce ne sont pas seulement les employeurs, mais tous ceux dont le revenu dépasse un certain niveau, qui versent des prestations spéciales destinées aux économiquement faibles ; le célibataire, lui aussi, ne recevra jamais, en tant que rente dans le cadre de l'A.V.S., le montant qu'il a versé comme prime.

L'âge moyen du citoyen suisse est actuellement de soixante-deux ans. Si quelqu'un verse pendant 45 ans ses cotisations à l'A.V.S. et meurt ensuite à 65 ans, ses primes « tombent » dans la caisse de l'A.V.S. et le bilan ne se présente pas bien différemment s'il vit encore deux ou trois ans. Ce n'est pas sans raison que l'on a parlé, de ce fait, d'« impôts déguisés ». En revanche, lorsqu'il s'agit d'assurances privées, la contrepartie des cotisations versées va aux héritiers ou aux bénéficiaires désignés.

Ces observations ne sont pas une critique envers les assurances sociales qui, nous l'avons souligné plus haut, remplissent une utile fonction. Mais il est nécessaire de temps à autre de rappeler les avantages indéniables qu'offrent les assurances privées.

L'ÉTAT DE NOTRE APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

L'Union des centrales suisses, dont les 390 membres alimentent en énergie électrique plus de 90 % de la population de notre pays, vient de publier son rapport de gestion pour l'exercice 1953. Ce rapport fait ressortir que la situation économique favorable s'est fait ressentir également en ce qui concerne la consommation d'énergie électrique.

La consommation totale d'énergie électrique en Suisse pendant l'année hydrographique 1952-1953, en augmentation de 3,4 % par rapport à l'année précédente, a atteint avec 12.452 millions de kWh un nouveau chiffre record.

L'augmentation constante des besoins en énergie électrique fait ressortir la nécessité pour les entreprises d'électricité de poursuivre leurs efforts en vue de l'utilisation toujours plus poussée des forces hydrauliques du pays. En 1953, on a terminé et mis en service les centrales du Châtelot, de Maggia/Verbano, Oberhasli (adduction du Bächlisbach), Oberaar, Ritom (augmentation de la retenue) et Verbois (4me groupe).

Au début de l'année 1954, les centrales suivantes étaient en construction ou en transformation : Barberine (barrage du Vieux-Emosson), Bellefontaine (transformation), Birsfelden, les Clées II, Ernen, Göschenealp, Gougra-Navizence, Grande Dixence (1re étape), Innertkirchen (adduction du Gadmerwasser), Isenthal, Lienne, Maggia (Peccia, Cavergno), Marmorera-Tinzen, Mettlen (Schwyz), Oberhasli (adduction du Grubenbach), Rheinau, Ritom (adduction de la Garegna) et Zervreila-Rabiusa. La puissance installée dans ces centrales, lorsqu'elles seront terminées, atteindra 1.128.700 kW et leur production annuelle moyenne 3738 millions de kwh dont 2399 millions de kWh ou environ 64 % en hiver. Les réserves d'énergie dans les bassins d'accumulation seront, par ces constructions nouvelles, portées de 1676 millions de kWh aujourd'hui à 3459 millions de kWh, c'est-à-dire à plus du double de la réserve actuelle.

Pendant l'année 1953, on a construit un certain nombre de grandes lignes de transport à haute tension ; la transformation systématique du réseau à moyenne tension par élévation de la tension s'est poursuivie ; pour le réseau de distribution, le passage à la tension normale a fait de nouveaux progrès.

La construction des nouvelles centrales et le développement des réseaux nécessitent d'importants investissements de capitaux. Le capital de premier établissement pour l'ensemble des installations des entreprises d'électricité livrant à des tiers se montait en 1952 à 4,5 milliards de francs, dont 0,7 milliard pour les installations en construction, contre 2,1 milliards de francs à la fin de 1938. Jusqu'en 1961, il faudra investir dans les centrales en construction et dans les installations de transport et de distribution nécessaire plus de 3 milliards de francs.

Point de vue d'une grande entreprise suisse

La nationalisation des institutions sociales comporte plus d'inconvénients que d'avantages

Dans son rapport annuel qui vient de paraître, la Société anonyme de participations Appareillage Gardy, souligne que notre économie privée ne poura conserver sa liberté que dans la mesure où elle continuera d'assumer, elle-même, ses responsabilités en acceptant toujours de courir des risques.

A propos de l'U.E.P., ce document déclare que l'on « aurait de la peine à comprendre qu'au moment où nos banques regorgent de capitaux qu'elles ne savent pas toujours où placer, l'économie suisse ne parvienne pas à mettre sur pied une solution originale fondée sur une collaboration plus étroite entre nos milieux industriels et financiers... Si la Suisse est aussi prospère aujourd'hui, c'est parce qu'à la fin du siècle dernier, les grands chefs de nos industries et de nos banques n'ont pas hésité à adopter des solutions courageuses et à braver certains périls pour entreprendre de nouvelles conquêtes. Il conviendrait de ne pas oublier cet exemple et de tenter, comme par le passé, de mettre sur pied une solution où l'Etat et les initiatives privées joueraient chacun le rôle qui leur incombe. Nous ne devons, en effet, rien négliger pour permettre à nos industries de conquérir de nouvelles positions et de maintenir le plein emploi de leur personnel. Car si personne n'ose plus prendre de risques, l'Etat sera bien obligé, un jour ou l'autre, de le faire à notre place. Mais alors, nous serons mal venus de lui reprocher son « dirigisme »...

Décrivant ensuite les efforts accomplis par ses entreprises pour augmenter leur productivité, le rapport de la S.A.P.A.G., dont l'activité s'exerce dans quatre pays européens, compare la situation de leur personnel et celle de leur direction dans ces divers pays et conclut que « là où l'Etat ne cesse d'étendre son activité, là où il multiplie ses interventions directes dans la vie économique et sociale, là où il cherche à régler lui-même les problèmes qui, à l'origine, se posaient dans le cadre de l'entreprise, la direction de celle-ci tend à se lasser et à perdre peu à peu, dans le domaine social, le sens de ses responsabilités ; à la longue, la communauté d'entreprise risquerait de perdre sa cohésion.

En Suisse, au contraire, grâce à une collaboration librement acceptée par les employeurs et par les salariés, grâce à la convention dite de « paix du travail », aux contrats collectifs, à l'effort de compréhension des représentants du travail et du capital, un régime a pu être établi qui s'adapte avec beaucoup de souplesse aux conditions particulières de notre économie et de nos cantons. C'est à ce régime que nous devons d'avoir pu maintenir et fortifier une paix sociale et une prospérité que bien des nations nous envient. Ce même régime garantit la sécurité de nos salariés souvent mieux qu'ailleurs. Cela n'apparaît malheureusement pas toujours clairement aux yeux de l'opinion publique car notre législation sociale est moins développée que dans d'autres pays. Mais il suffirait, pour s'en convaincre, de dresser en commun le bilan des innombrables réalisations qui existent en Suisse ; on ne tarderait pas alors à s'apercevoir que les institutions sociales ont un rendement plus élevé lorsque l'initiative privée entreprend de les développer et que, dans ce domaine comme dans d'autres, la nationalisation comporte bien plus d'inconvénients que d'avantages ».

ETATS-UNIS

Atténuation des restrictions aux échanges entre l'est et l'ouest

M. Harold Stassen, chef de l'office de l'aide à l'étranger, a annoncé que les alliés occidentaux sont convenus de réduire le nombre des produits stratégiquement importants dont l'exportation est interdite dans les pays communistes. Ce nombre passerait de 400 à 250. Un accord complet a été réalisé en ce qui concerne la nouvelle liste entre les Etats-Unis et ses alliés. La liste n'a pas trait aux fournitures de certains pays à la Chine comuniste et à la Corée du nord.

ARGENTINE

La politique d'importation sera-t-elle allégée ?

Les autorités argentines ont établi pour l'année courante un plan d'importations portant pour un milliard de dollars, soit 5 milliards de pesos. Les importations se sont élevées, en 1953, à 750 millions de dollars seulement, atteignant ainsi le niveau le plus bas depuis la fin de la guerre, alors qu'en 1952, elles s'étaient élevées à 860 millions de dollars. Ces deux dernières années ont été marquées par une pénurie de devises, conséquence de la sécheresse, l'exportation des produits agricoles ayant gravement diminué. Cette crise est maintenant surmontée; les réserves d'or et de devises s'élèvent à fin juin à 3.084.900 pesos.

La normalisation dans l'équilibre du bilan des paiements ne signifie toutefois pas encore la renonciation aux sévères mesures de contrôle du commerce extérieur. Elle laisse toutefois prévoir une amélioration du ravitaillement, car les importations accrues pourront englober des articles non indispensables, pour l'importation desquels toutes les missions commerciales de l'étranger, la Chambre de commerce suisse et la légation de Suisse y compris luttent depuis des années.

SUISSE

Répartition géographique de l'industrie horlogère

L'industrie horlogère suisse comporte 2906 entreprises ; 1345 sont situées dans le canton de Berne, 728 dans le canton de Neuchâtel, 288 dans celui de Soleure, 200 à Genève, 140 dans le canton de Vaud, 134 au Tessin et 52 à Bâle-Campagne.

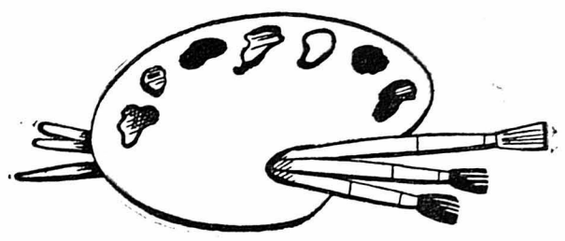

POUR LA PEINTURE ARTISTIQUE

Couleurs en tubes - Pinceaux
Châssis entoilés - Boîtes de couleurs

M. THOMET FILS
ÉCLUSE 15 - NEUCHATEL

Envoi par poste Tél. 5 17 80

Boucherie PAPAUX Frères
Marly - le - Grand
Tél. (037) 2 45 86

BOUILLI 1er choix le kg. 4.60
RAGOUT DE BŒUF le kg. 4.80
ROTI DE BŒUF 1er choix, le kg. 6.—
ROTI DE PORC le kg. 7.—
RAGOUT DE PORC le kg. 6.—
LARD FUMÉ le kg. 7.50
LARD FUMÉ par plaque le kg. 7.—
LARD DE COU le kg. 5.50
JAMBON ROULÉ FUMÉ sans os le kg. 9.—
SAUCISSONS pur porc le kg. 8.—
SAUCISSES pur porc le kg. 6.—
SAUCISSES MI-PORC le kg. 5.—
Livraison charcuterie fine en gros
Prix spéciaux
Expédition contre remboursement franco à partir d'un achat de 12 fr.

Les lunettes de soleil protégeant efficacement les yeux ne s'achètent pas n'importe où. Elles se trouvent chez l'opticien

Reymond & Comminot MÉDICALE OPTIQUE NEUCHATEL RUE DE L'HÔPITAL

Colporteurs

Couturière offre à vendre à des prix très intéressants

belles jupes
superbes blouses

Demander l'adresse du No 432 au bureau de la Feuille d'avis.

LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

PEUGEOT 202

6 CV., 3 vitesses. Révisée. Limousine luxe, 4 portes, toit ouvrant, peinture et housses neuves. Garantie 3 mois.

Garage du Littoral - Neuchâtel
Agence Peugeot, tél. 5 26 38, début route des Falaises

Votre brosse à dents vaut-elle la PRO "59" ? Souple

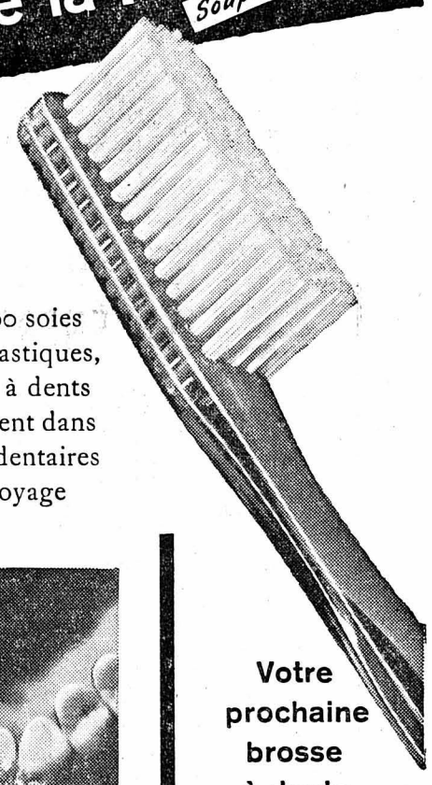

La **PRO "59"** possède 2000 soies extrafines, et hautement élastiques, 3 fois plus qu'une brosse à dents ordinaire. Ces soies pénètrent dans les plus petits interstices dentaires et réalisent ainsi un nettoyage complet.

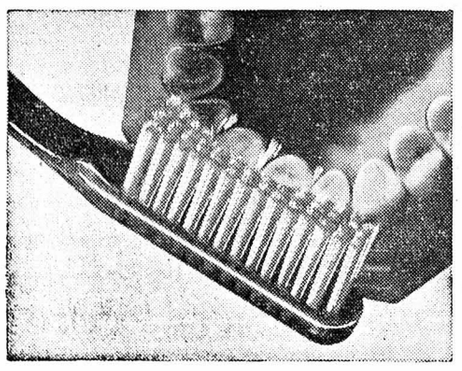

La finesse de ses soies empêche toute blessure, effectue un robuste massage de vos gencives et prévient la paradentose.

La **PRO "59"** *dure extrêmement longtemps !*

Votre prochaine brosse à dents sera par conséquent une

PRO "59" Souple

dans son étui de luxe gratuit

Gros : PAUL MULLER S.A., SUMISWALD

4

BP

Chacun le sait: la vidange régulière de l'huile est moins coûteuse qu'un changement occasionnel des pistons.— C'est pourquoi je fais toujours un gros nœud à mon mouchoir lorsque mon compteur kilométrique approche de la limite fatidique des 2000 km. Et puisqu'il faut changer l'huile, je demande expressément

ENERGOL HD

5 fois raffinée !

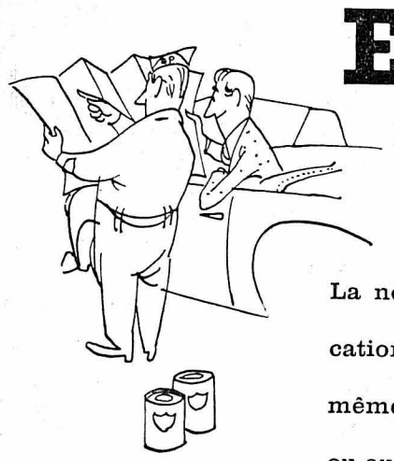

La nouvelle huile ENERGOL HD répond à toutes les classifications du service API (ML, MM, MS, DG) et fait ses preuves même en service extrêmement pénible. Elle s'obtient en boîtes ou au détail (bars plombés) à toutes les stations BP à l'écusson vert et jaune.

Au Bûcheron
Ecluse 20, Neuchâtel
Tous meubles à prix intéressants
Neuf et occasion
Facilité de paiement

Automobilistes !
pour votre intérieur d'auto pour le pique-nique notre magnifique
Couverture de laine
au prix de : **Fr. 18.90** seulement !
BIEDERMANN
Bassin 6 Neuchâtel

Myrtilles des Alpes
1re qualité; 5 kg. 5.60; 10 kg. Fr. 10.50, plus port. — Pedrioli Giuseppe, Bellinzone.

11

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La maison du corsaire

ROMAN
par
ALIX ANDRÉ

11

Elle ne pouvait, cependant, s'empêcher d'y songer encore, à cette heure, où, seule, désormais, avec cet inconnu qu'était son mari, dans la grande maison dressée sur la falaise, commençait sa vie nouvelle.

Oh ! certes, depuis l'instant où elle lui avait communiqué son acceptation, et pendant toute la durée de ces étranges fiançailles, Mombrun avait fait preuve d'une parfaite délicatesse. Les premières paroles nécessaires échangées entre les jeunes gens, Renaud et Sabine n'avaient plus, ni l'un ni l'autre, prononcé le nom d'Olivier de Mombrun. Et la froideur même du comte, sa hautaine réserve, le peu de fréquence de ses visites au pavillon pouvaient passer pour du tact, les marques d'éducation d'un homme qui prétend ne point s'imposer. Mais enfin cette situation toute d'indifférence élégante allait prendre fin. Sabine y songeait, tandis qu'elle faisait lentement le tour de l'appartement qui, au premier étage de Pierreclose, lui avait été attribué.

— Vous vous établirez, si vous le jugez bon, dans la « chambre du Corsaire », avait dit Renaud quelques jours auparavant. C'est la plus belle du château, la plus curieuse aussi, et l'on y embrasse l'infini.

C'était vrai. Des deux fenêtres, assez rapprochées l'une de l'autre, la vue bondissait, inentravée, jusqu'aux extrêmes limites de l'horizon. Face au château, dont elle battait le lourd socle de granit, la mer s'étendait grise et moirée de vagues, belle et triste, mais souvent furieuse dans ses assauts. A l'entour de Pierreclose, la côte découpée, sauvage, semée d'écueils, disait le lent travail des flots, leur œuvre destructrice. Et, sur ces récifs, les lames se brisaient avec un bruit tantôt obsédant et doux, tantôt sourd, grondant, et tantôt plus assourdissant que le fracas du tonnerre.

Nulle barque, d'ailleurs, même point celle de pêcheurs familiarisés avec la mer, ne hantait ces parages. Celles que l'on voyait passer quelquefois allaient vers le large, et se tenaient éloignées des bancs de rochers dangereux.

La falaise sur laquelle se dressait Pierreclose tombait, presque abrupte, dans la mer, et il était probable que la petite plage où jadis, en secret, embarquait le corsaire, avait été emportée par les flots.

Du reste il n'y avait plus, du château à cette plage, nulle communication. L'escalier qui les reliait, partant d'une petite loggia, en avancement sur le mur principal, menaçait ruine, si bien que M. Rosanne, auquel revenait la garde de Pierreclose en l'absence de Renaud, avait pris sur lui d'en faire murer l'ouverture. La loggia était devenue balcon sur la mer, balcon sans autre issue que la galerie du premier étage qu'il terminait. Ainsi nul n'était tenté de descendre ou monter ces marches disloquées, et bien des accidents, sans doute, avaient été évités.

Renaud avait fourni ces explications à Sabine en lui décrivant l'aspect de cette partie du château, et l'agrément de son appartement futur.

La jeune fille s'était, de nombreuses fois, rendue à Pierreclose, durant ses fiançailles avec Olivier de Mombrun. Mais, de la vieille demeure, elle ne connaissait que les pièces du rez-de-chaussée : le vestibule et ses beaux vitraux, la bibliothèque au curieux parquet en damier de chêne et de noyer, avec bandes d'acajou, la salle à manger, les deux grands salons Louis XIII et le petit salon en rotonde situé dans l'unique tour. Ce jour, celui de son mariage, était le premier où elle gravît le grand escalier à balustrade de pierre pour gagner, au deuxième étage du château, la chambre du Corsaire.

Elle savait cependant qu'au premier étage, se trouvait la chambre de Renaud, située au-dessus de la porte d'entrée, face à la forêt. Olivier et Dorah possédaient des chambres voisines de celles-ci. Celle du premier s'ouvrait sur la façade principale, tandis que la jeune fille, dont le sommeil s'accommodait du bruit des vagues, occupait la dernière pièce de la galerie, proche de l'escalier de service, mais dont les deux fenêtres dominaient la mer.

Le bel escalier de pierre était, au niveau de la galerie, interrompu par une épaisse porte de chêne, cloutée, qui isolait absolument le deuxième étage du reste du château. Mais Sabine n'était pas peureuse. D'ailleurs le précepteur possédait l'appartement faisant face au sien.

Peut-être toute autre que la jeune femme se fût-elle dit que Renaud l'exilait bien loin, dans ce vaste Pierreclose, dont un certain nombre de pièces, offrant presque autant d'avantages et de confort, eussent pu cependant lui convenir. Mais cette pensée ne l'effleura même pas. Et le seul sentiment que Sabine éprouva fut tout de ravissement lorsque ce jour-là, pour la première fois, elle pénétra dans la chambre du Corsaire.

Cette pièce qu'on eût, de par son nom, imaginée rude et sévère d'aspect, se révélait, au contraire, dès le premier regard, d'une surprenante féminité. Aux murs, de splendides tapisseries représentant des vaisseaux au combat, à la course, à l'abordage, et sans doute spécialement tissées pour orner ce lieu, évoquaient seules un passé belliqueux. Le lit à colonnes, peint de personnages et de fleurs, sur un fond vert pâle, les sièges, la commode, et une chaise longue capitonnée de soie étaient des meubles vénitiens d'une beauté remarquable. Le baldaquin de damas rose-thé, que le temps avait, non pas fané, mais doucement patiné, et les rideaux de même tissu, exhalaient encore, semblait-il, un léger parfum. Et, de part et d'autre, dans la pièce, quelques objets rares et précieux : grand coffret en bois des îles, vierge byzantine, vases d'or pur provenant de quel trésor ?... trahissaient leur origine de prise de guerre au vaincu.

Un instant Sabine se plut à imaginer la femme aimée et heureuse en dépit des séparations qui avait vécu dans ce décor. Etait-ce ici qu'elle avait donné le jour à son fils ? Ici qu'elle était morte, sans revoir une dernière fois son corsaire ?

De la douce image féminine son esprit glissa vers l'autre visage, celui de l'homme tendre et farouche dont, à chaque départ, le cœur se brisait... Comment était-il, lui ?... Beau autant que brave, sans doute, passionné et généreux dans sa rudesse de coureur d'océans. De toutes ces qualités, qu'il plaisait à Sabine de lui supposer, avait-il transmis quelque chose à ses descendants ?

Avec impatience la jeune femme secoua la tête. Qu'importait !... Que lui importaient toutes les beautés physiques et morales dont Renaud de Mombrun pouvait être doué ! Le seul sentiment qu'elle dût jamais éprouver pour lui était l'indifférence, une indifférence profondément mêlée de rancune pour la contrainte que les événements avaient exercée sur elle en lui imposant cette union.

Debout devant la fenêtre ouverte, la jeune femme, le front contracté, regardait, droit devant elle, sur la mer d'argent lumineuse dans laquelle s'enfonçait le soleil.

Des vagues légères heurtaient le rivage, s'effilochaient autour des îlots sombres, et le bruit du ressac montait vers Sabine, avec cette odeur de crépuscule marin qui, d'ordinaire, la grisait comme un vin trop généreux.

Quelques instants plus tôt elle avait quitté, en compagnie de Mme de Kergoël, le pavillon où Renaud de Mombrun, lord Murray et elle-même, étaient venus finir cette journée auprès de Sainclair. Les deux hommes regagnaient Pierreclose en voiture, tandis qu'elle-même avait préféré rentrer par le bois et la lande, reconduite une partie du chemin par Odile.

En vue de la Maison du Corsaire, les deux femmes, avant de se séparer, s'étaient étreintes. Puis Sabine, s'arrachant brusquement des bras de sa cousine, avait fui sans se retourner.

(A suivre)

LES ARTS et LES LETTRES

Yverdon, centre de sculptures modernes

Un collaborateur de la Radio assurait, l'autre soir, que les sculptures présentement exposées à Yverdon parlent d'elles-mêmes. Ce n'est pas sans doute l'avis des organisateurs de la manifestation, car ils se livrent à l'égard du public, des journalistes, même des critiques d'art, à

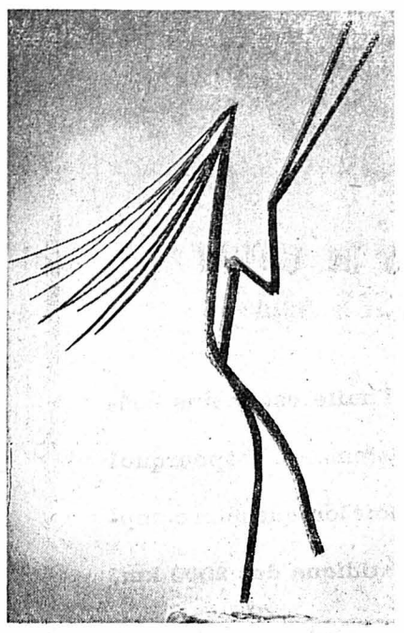

La danseuse échevelée, de Gonzalez.
(Phot. Perusset, Yverdon)

une campagne dite d'« information » qui fait sourire. Ces messieurs s'imaginent-ils qu'on n'a jamais vu, en Suisse, de sculpture abstraite ? Que personne n'y a réfléchi sur les problèmes qu'elle pose ?

De toutes manières, on nous engage à nous débarrasser des idees préconçues et des opinions toutes faites, autrement dit à renverser notre conception de la statuaire, à renoncer au plaisir esthétique qu'elle nous donnait jusqu'ici, à ne plus y chercher la beauté. L'art moderne, en effet, ne se préoccupe plus de beauté, mais d'intensité de l'expression. Enfin on nous invite à nous refaire une mentalité de primitifs, à écarter la raison pour nous abandonner à l'instinct.

~~~

Constatons tout d'abord que les sept artistes dont les ouvrages succèdent, sous les voûtes de l'hôtel de ville d'Yverdon, aux chefs-d'œuvre de Bourdelle et de Rodin, ne représentent aucunement la jeune sculpture française. Premièrement parce qu'ils ne sont plus jeunes : trois d'entre eux ont déjà disparu ; les quatre autres comptent entre 65 et 76 printemps. Secondement parce que Brancusi est un Roumain, Pevsner, un Russe, Arp, un Alsacien né sous le régime allemand, et de tournure d'esprit germanique, Gonzalès, un Espagnol. Quant aux Français nés raisonnables, ce sont certainement ceux qui ont le plus de peine à renoncer à comprendre pour se borner à sentir. Au reste, les premières sculptures abstraites, dérivées du cubisme, ont commencé d'attirer l'attention des Parisiens dès 1920. On en parlait même avant la guerre de 1914. Si, en un demi-siècle, les sept artistes qu'on nous présente à Yverdon n'ont pas réussi à s'imposer — le catalogue insiste sur leur isolement — c'est qu'ils ont travaillé en marge de la sculpture traditionnelle qui d'ailleurs s'appropriait quelques-unes de leurs trouvailles et poursuivait sa route. Peut-être leurs recherches sont-elles aujourd'hui dépassées ?

Sculpture abstraite ? Si l'on veut. Encore éprouve-t-elle le besoin de prendre ses points d'appui dans le réel. De conférer un titre à chacune de ses productions. Son premier principe, c'est de ne plus représenter les êtres ni les choses sous leurs formes véritables, mais de concrétiser dans le minéral un sentiment, une émotion, un désir, une vision intérieure. C'est de mettre la technique au service d'une idée, mais en soumettant celle-ci au rythme pur. Ou encore, par de purs jeux de formes et de volumes, d'atteindre l'âme des choses, en repoussant parfois, pour mieux y parvenir, l'identité d'aspect.

~~~

Bien entendu, les deux sculpteurs français, disparus, Henri Laurens et Raymond Duchamp-Villon sont, de tout le groupe, ceux qui se tiennent le plus près du sujet. Malgré son noviciat dans le cubisme, Laurens qui revint à la statuaire figurative, mais avec des déformations à la Gromaire, fut l'un des bons sculpteurs de ce premier demi-siècle. Emule de Maillol, son aîné, il œuvrait plus librement, dans un esprit de synthèse. Il avait beaucoup médité sur les questions fondamentales de la masse et de la lumière, sur l'antagonisme entre l'immobilité de la matière et la représentation du mouvement. Tout d'abord, il s'était décidé pour le statisme de la « Femme assise », de la « Femme couchée à l'éventail », puis il évolua vers le dynamisme de la « Femme à la draperie » et des ravissantes petites « Sirènes ».

Une très expressive tete de « Baudelaire » et un « Cheval » appartenant au Kunsthaus de Zurich représentent Duchamp-Villon. Quant à Chauvin, le troisième des Français, il se replie entièrement sur sa vie intérieure, cherchant à rendre dans les bois précieux, dans la pierre ou le laiton poli, des visions de rêve (Le paon blanc), des idées synthétiques, comme « La magicienne » ou « Narcisse ».

De beaucoup le plus célèbre des sept exposants, le Roumain Brancusi est, par malheur, le moins largement représenté. Au cours de sa longue carrière, il a improvisé sur quelques thèmes peu nombreux, des séries d'ouvrages assez surprenants et suggestifs. Ainsi : « L'oiseau dans l'espace ». Ainsi la tête de « Muse endormie ». Il y en a deux à Yverdon, de ces têtes, rigoureusement ovoïdes, en bronze poli, aux traits allongés, à peine indiqués, noyés dans la forme. Posées sur des socles qui tournent lentement, elles s'animent sous les projecteurs de reflets précieux. Ce sont des œuvres plus poétiques encore que plastiques.

D'Arp et de Gonzalez, nous trouvons, au contraire, surabondance de reliefs, dessins, gravures, aquarelles, papiers collés et papiers déchirés. Hans Arp fit partie du groupe Dada qui s'était formé à Zurich durant la première guerre mondiale, puis il adhéra au surréalisme. En 1938, lors de l'Exposition internationale du surréalisme, à la galerie de la « Gazette des Beaux-Arts », à Paris, nous avions vu de lui une série d'objets suggestifs, de seins de femme et d'organes sexuels fort reconnaissables. Evidemment il a évolué. Mais, plus qu'un autre, c'est un contempteur de la raison, un éveilleur d'instincts. Les monstres qu'il expose à Yverdon, ses « Concrétions humaines », son « Fruit de pagode », son « Animal de rêve », ses « Torses » même, avec leurs rondeurs trop polies, trahissent le goût des formes hallucinantes, équivoques ou obscènes.

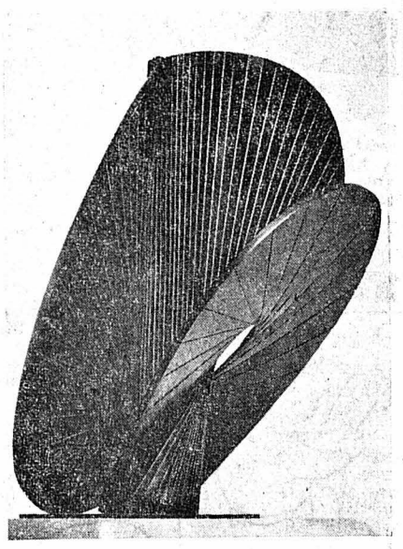

Surfaces développables d'Antoine Pevsner.

Quant à Gonzalez, le ferronnier catalan, l'ami de Picasso, il cherche une abstraction plus totale de la forme par l'emploi du fer forgé. Ses ouvrages ne sont que dessins tracés dans l'espace, évocations du volume dans le vide. Ainsi l'« Homme-cactus », « Maternité », « Danseuse échevelée ». Nous avons d'ailleurs, en Suisse même, de ses imitateurs. Depuis plusieurs années, leurs ouvrages sont admis dans les grands ensembles. Tout récemment, on en a vu à Berne, à l'exposition des P. S. A.

Selon nous, le plus intéressant des sept, c'est Antoine Pevsner, l'un des initiateurs du « constructivisme » russe. Peut-être simplement parce qu'il est le plus abstrait de tous : l'abstrait complet. Ses recherches portent sur le mouvement dans l'espace, le mouvement qu'il fige dans la matière. C'est ici que l'opposition statisme-dynamisme prend tout son sens. Pevsner a fait la conquête de l'espace ; il a réussi en quelque sorte à l'intégrer à la statuaire. Ses créations : « Surface développable », « Projection dans l'espace », absolument originales, atteignent à la beauté. A la beauté... parce que les déformations qu'elles comportent sont celles que la nature s'inflige à elle-même.

~~~

Issue d'un élan de puissance imaginative qui bouleversa le monde des formes, la sculpture abstraite n'a nullement besoin de justification. Mais ce n'est pas, comme on tente de nous le faire accroire, toute la sculpture, et la seule possible dans l'avenir. Il y aura toujours des amateurs, des esthètes — et non des moindres — pour lui demander autre chose : la beauté et l'harmonie insurpassables du corps humain. Au fait, pourquoi les deux arts ne pourraient-ils se développer côte à côte, sans qu'on se croie obligé de vitupérer l'un pour célébrer l'autre ?

Dorette BERTHOUD.

Des primitifs américains aux peintres d'aujourd'hui

Au musée des Beaux-Arts de Lucerne est ouverte actuellement une fort curieuse exposition d'art populaire américain, du temps des « pionniers » à nos jours. Voici une œuvre bien caractéristique de « Grandma Moses », âgée aujourd'hui de 94 ans et qui est une artiste célèbre dans le monde entier, par sa peinture qui s'inspire des primitifs.

BILLET LITTÉRAIRE

PLAISIR DE LIRE

Dans son Blaise Pascal, défenseur de la vérité (1), *M. L.-Frédéric Jaccard suit Pascal pas à pas dans la lutte qu'il a menée contre la corruption du siècle ; il y analyse aussi ses différends avec les Jansénistes, qui, eux, auraient volontiers salué certains compromis. Non, dit Pascal, mieux vaut être vaincu avec la vérité tout entière que d'être toléré en ne conservant qu'une demi-vérité ; et ce combat, il le mène avec une admirable intransigeance, en communion d'âme avec les plus héroïques des religieuses de Port-Royal.*

A ce propos, une remarque s'impose : on sait que, condamné par le pape, après un instant de révolte Pascal s'est soumis, et que dans les dernières années de sa vie, écartant toute tentation de polémique, il n'a plus voulu être qu'un humble croyant, dans la ligne de la plus stricte orthodoxie. Que la critique catholique insiste là-dessus, elle a historiquement raison ; elle a raison aussi de nous montrer que c'est là, dans cet ultime stade de sa vie, qu'il atteint enfin au sommet véritable, c'est-à-dire à la sainteté.

N'empêche que le Pascal protestant, même légèrement dévié par une critique qui l'attire malgré lui dans les eaux de la Réforme, offre pour la conscience comme pour l'esprit quelque chose de plus satisfaisant ; ce Pascal abrupt, absolument indépendant, qui ne veut connaître que la vérité et n'aime que l'Evangile, nous paraît en définitive plus grand et plus authentique que l'autre. Un Pascal, en somme, plus vrai que le vrai.

Qu'on le suive ou non, il faut reconnaître que M. Jaccard défend sa thèse avec force. Il résume fort bien la pensée de Pascal et il éclaire nettement le débat ; il a des formules claires qui se fixent dans l'esprit.

Le nom de Frédéric Bazille est à peine connu du grand public, et pourtant ce peintre fut ami de Monet, de Renoir, de Cézanne, etc. Il participa donc à la grande renaissance de l'art français et fut l'un des plus ardents à défendre la peinture nouvelle, ses audaces et ses conquêtes. En théorie tout au moins, car en pratique ce jeune homme généreux et plein d'allant restait bridé par son ascendance calviniste, et jamais il ne se délivra tout à fait des conventions qu'on lui avait enseignées. Il considère encore la couleur comme une qualité propre à l'objet ; il ne sait pas la libérer. Il a devant la réalité des timidités qui le desservent.

Mais s'il demeure au seuil du grand art, l'homme n'en est que plus sympathique. En 1870, il s'engagea volontairement et fut tué le 28 novembre 1871, stupidement, quelques jours à peine après avoir dit : « Pour moi, je suis sûr de n'être pas tué, j'ai trop de choses à faire dans la vie. » Il n'avait pas cet égoïsme des maîtres qui les amène à tout subordonner à la production de leur œuvre.

L'ouvrage de M. François Daulte sur Frédéric Bazille (2) se lit avec d'autant plus de plaisir qu'il contient un grand nombre de reproductions, dont quelques-unes en couleur, en particulier La réunion de famille, *le plus célèbre tableau de ce peintre du Midi, natif de Montpellier.*

P.-L. BOREL.

P.-S. — *Un ami me fait remarquer que Xavier, « l'agneau » du roman de Mauriac, ne se sacrifie pas en vain, puisque par sa mort il exorcise le démoniaque Jean de Mirbel, qui change de nature et se convertit ; c'est exact, et j'ai eu tort de m'exprimer comme je l'ai fait. Néanmoins, je l'avoue, cette intervention de la grâce dans de pareilles conditions garde pour moi un je ne sais quoi d'irréel...*

(1) Messeiller.

(2) Frédéric Bazille et son temps, par François Daulte. Editions Pierre Cailler, Genève.

Il y a cinquante ans mourait Anton Tchékov un des plus grands écrivains russes

(SERVICE SPÉCIAL DE L'U.N.E.S.C.O.)

Le 2 juillet 1904, dans un village de la Forêt-Noire, mourait de tuberculose Anton Pavlovitch Tchékov, âgé de quarante-quatre ans.

Un des grands écrivains russes. On ne le savait pas encore, à moins d'avoir vu les représentations du Théâtre de Moscou, où Stanislavsky avait monté magnifiquement « La Mouette », « L'oncle Vania » — et « La Mouette » était devenue l'emblème de ce théâtre. Beaucoup plus tard, vers 1930, de vastes secteurs de la littérature dans toute l'Europe, et surtout en Angleterre, s'avouaient transformés par l'influence très profonde de Tchékov le dramaturge, et de Tchékov le conteur. En général, on décrivait cette influence come une vague de tragédie et de pessimisme.

Le pessimiste avait commencé par l'humour, et ne s'en départit guère; à vrai dire, un humour assez sombre qui inquiétait les gens plus qu'il ne les faisait sourire. C'était en Russie une curieuse époque. L'espérance avait l'air d'une plaisanterie depuis l'assassinat du tsar Alexandre II et la chute du mouvement populiste. Les grands hommes disparaissaient : Dostoïevsky mort en 1881, Tourgueniev en 1883, Ouspensky devenu fou. Restait Tolstoï avec la non-résistance, le retour aux sources et les phalanstères d'intellectuels abstinents. Le peuple se taisait. La belle société s'amusait ferme.

« Ni libéral, ni conservateur : un artiste indépendant, c'est tout »

Anton Tchékov, médecin, observait, auscultait, décrivait ce monde ou cette fin de siècle, sans lyrisme, sans éloquence accusatrice et prophétique ; mais sans froideur non plus, sans détachement ni mépris. Ce monde lui semblait plein de malades, quelques-uns dangereux, la plupart pitoyables, victimes à peine ridicules de leurs illusions. Lui tâchait de refuser les illusions qui eussent fait entrave à sa liberté. On aurait pu le prendre pour un anarchiste.

« Je ne suis ni libéral, ni conservateur, ni gradualiste, ni ascétique, ni indifférentiste. J'aimerais être un artiste indépendant, et c'est tout... Toute étiquette, toute marque de fabrique est pour moi une insulte. Ce qui est sacré pour moi, c'est le corps humain, la santé, la raison, le talent, l'inspiration, l'amour, et la liberté absolue... » Il proclamait les axiomes d'un positivisme un peu goguenard, d'un robuste matérialisme. Il les proclamait à la face d'un Tolstoï déjà patriarche, ou des ardents « philosophes » religieux : Soloviev, Minsky, Merejkovsky. « Dans l'électricité et la vapeur il y a plus de véritable humanité que dans la chasteté et le végétarisme. »

Dans son œuvre littéraire, quel marasme spirituel, que de fantoches à la poursuite d'un idéal qu'ils savent hors de portée, que d'esclaves de « l'habitude toute puissante » ! Dans son théâtre où il ne se passe rien, que de vies inutiles dont on suit avec angoisse la lente décomposition ! ! Dès le premier drame (« Ivanov »), Tchékov exhibe et démonte son personnage favori : un intellectuel neurasthénique, non pas fou, mais profondément déséquilibré. Ibsen, au même moment, peignait de ces « naufragés de la vie ».

Une sorte de tendresse sévère...

Ces victimes, généralement néfastes, Tchékov ne les condamnait pas. Dans le récit du « Moine noir », le professeur Kovrine vit de ses rêves. Lorsqu'il guérit de cette existence onirique et par conséquent réputée coupable, le voilà désespéré ; il quitte sa femme, qui l'a privé, croyant le « sauver », de ses merveilleuses hallucinations. Il se meurt de la tuberculose (le Dr Tchékov s'y connaissait). Mais alors le Moine noir de ses songes revient et le console et l'assure de son génie : si le professeur succombe c'est que le « déséquilibre » est trop grand entre son âme éternelle et son faible corps mortel.

Le mot « pessimiste » s'applique-t-il très exactement à cette fable ? Guère plus sans doute qu'au « Duel » où les tristes héros pourtant atteignent à l'absurde : ils font le mal ou fabriquent le malheur, par vanité et par lâcheté, et se cherchent des excuses dans la critique de la société. Mais enfin ils ne meurent pas de leurs sottises, ils ne sont pas tout à fait vaincus, et l'auteur (c'est peut-être l'essentiel) ne leur ménage pas sa sympathie.

On pourrait probablement montrer qu'à mesure qu'il avançait de plus en plus lucidement vers sa fin et qu'il approfondissait son œuvre, Tchékov se laissait gagner par une sorte de tendresse sévère pour son monde déséquilibré. Il ne croyait pas que ce monde dût périr avec lui. Il ne croyait pas non plus aux victoires définitives du mal ou du bien, aux apocalypses vengeresses.

« L'oncle Vania », qui date de 1899, est précisément le drame d'une foi difficile, secrètement, discrètement austère. Une imposture dévoilée provoque d'ordinaire — du moins au théâtre — des ruptures éclatantes, fait table rase, se résout en morts et en résurrections. Ici la catastrophe est mystérieusement repoussée ; les personnages qui en tiennent les clefs lui préfèrent la vie quotidienne, c'est-à-dire la vie — non pas par lassitude ou lâcheté, mais dans la simplicité et le silence, au nom d'une résignation toute spirituelle.

La voie de l'espérance

Le récit intitulé « Ma vie » va plus loin encore dans cette voie qu'on est tenté d'appeler la voie de l'espérance. Apparemment c'est encore l'histoire amère de l'échec — échec sentimental et conjugal, échec social et politique. Le héros du récit, Poloznev, avait voulu, avec sa femme, tenter une noble expérience, aider et relever des paysans illettrés, appliquer des doctrines généreuses. Tout s'écroule. Les paysans ne veulent pas des améliorations qu'on leur propose et qu'ils comprennent mal, la jeune femme part pour l'Amérique, Poloznev retourne à son métier de décorateur.

Mais pour Tchékov le désastre n'entraîne aucune considération sur la vanité de l'effort ou du progrès, de l'amour ou de l'éducation ; il n'était même pas fatal. Il peut paraître caractéristique — et surprenant aux yeux d'un pessimiste — que son héros n'accepte qu'un découragement provisoire, parce qu'il discerne les causes de son échec, et que ces causes ne sont nullement métaphysiques. Loin de là : elles sont économiques et sociales. Son raisonnement dut sembler familier aux lecteurs russes vers 1900: quand l'ignorance des masses populaires disparaîtra, chacun sera contraint de travailler suivant ses possibilités ; mais chaque travail sera également apprécié. L'« équilibre » sera rétabli... En tout cas ce n'était pas le raisonnement d'un artiste orgueilleux et solitaire. Il se préoccupait de la justice et de l'égalité, jusqu'à prévoir les moyens de leur avènement sur terre, tout comme un autre, et comme s'il ne s'était pas su condamné à bref délai. Mais on ne pourrait évidemment pas le qualifier sans absurdité d'écrivain social ; il n'eut pas le temps de l'être en tout cas.

Poète, Tchékov reste présent sur toutes les scènes du monde en vertu de la poésie de son théâtre, mélange très subtil de réalisme et de transposition symbolique, dont « La mouette » est sans doute le plus fameux exemple. On n'y exalte guère les énergies, c'est vrai. Mais, avec une sympathie infinie pour les faiblesses humaines, on y chante une nostalgie plus forte que la mort, et le public ne s'y trompe pas : c'est un poème en l'honneur de la liberté.

Georges FRADIER.

Vieilles coutumes anglaises

La corporation des « marchands de vin »

Parmi les hôtels des corporations de Londres qui sont maintenant ouverts au public, il y a celui des « marchands de vin ». Il s'élève non loin du pont de Blackfriars, près de l'angle de Queen Street.

Construit en 1671 par le célèbre architecte Wren, le « Vintners' Hall » a heureusement échappé aux bombes et à l'incendie. C'est une imposante construction dont la façade a été refaite il y a cinquante ans et dont l'intérieur contient de remarquables boiseries en chêne sculpté, notamment dans la salle du conseil et dans la salle à manger où les membres de la corporation se réunissent à époques fixes pour dîner ensemble. Dans les vitrines sont conservés toutes sortes d'objets d'art, des coupes, des plats en argent et en or, des services de table et des souvenirs des membres les plus distingués de la confrérie.

La corporation des « marchands de vin » existait en 1436 déjà, et ses privilèges furent confirmés par Edouard VI, au XVIme siècle, et modifiés par la reine Elisabeth à la fin du XVIme siècle. Autrefois, les membres de la corporation avaient seuls le droit de « charger, décharger, rouler, balancer et retourner » tous les vins et alcools importés dans la Cité ou exportés de celle-ci, et cela dans un rayon de cinq kilomètres autour de la ville.

Actuellement, et en dépit des mesures douanières, un membre actif de la corporation a le droit d'ouvrir un magasin et de vendre librement des vins. La reine Elizabeth ajouta que ce privilège ne devait être concédé qu'à la condition que le marchand de vins oblige ses clients à avoir « une conversation bonne et honnête ».

La corporation partage avec celle des teinturiers le privilège de veiller sur les cygnes de la Tamise qui sont propriété royale. Chaque année, trois gardiens des cygnes sont désignés qui doivent remonter le fleuve et marquer le bec de tous les cygnes qu'ils rencontrent. Ce privilège date de 1509 et, actuellement, les « marchands de vin » veillent sur quelque cinq cents cygnes.

BIBLIOGRAPHIE

LE COURRIER DE L'UNESCO

L'Unesco s'efforce de favoriser la connaissance et la compréhension mutuelles des nations.

Elle dispose d'un organe « le Courrier » que l'Unesco diffuse mensuellement en trois langues. Chaque numéro se présente comme un cahier spécialisé. On y étudie une question en plus des chroniques régulières: mais, en fait, la brochure forme un tout.

« Le Courrier de l'Unesco » touche plus de soixante-dix pays.

Parmi les dernières publications parues, mentionnons le cahier : « L'information dans le monde moderne » qui évoque d'abord la rapidité de l'information, son choix et sa présentation. Il faut séparer l'information du commentaire. « Il s'agit de renseigner » dira André Siegfried.

On en arrive au grand problème de la liberté de l'information, approuvée par tous mais seulement appliquée par quelques-uns.

Un autre cahier retrace l'histoire d'Haïti. A l'occasion du tricinquantenaire de l'indépendance de la république, un autre encore, véritable documentaire, nous initie au Japon et à certains de ses aspects, tel celui de la vie de famille qui reste une énigme aux yeux des Occidentaux.

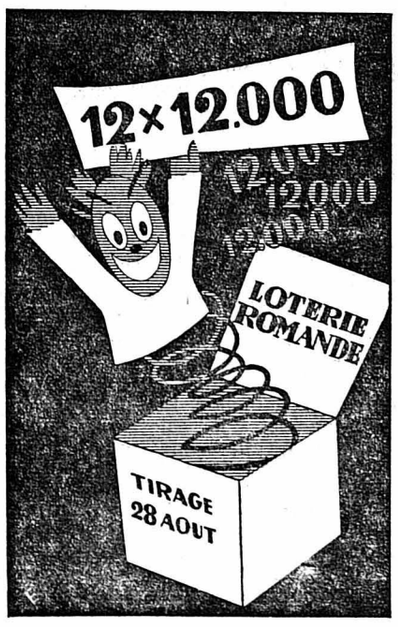

Nos beaux voyages en car pullman

Barcelone-Baléares, 9 jours. Fr. 360.—, car, avion, bateau. Départs 6, 13, 27 août, 3, 17, 24 septembre.
Andalousie - Grand tour d'Espagne - 15 jours. Fr. 595.—. Départs 15 août, 12 septembre.
Les deux Rivieras, 6 jours. Fr. 245.—, 8 et 22 août.
Tessin - Venise - Turin, 16 août. Fr. 245.—.
Paris-Versailles, 4 jours, Fr. 178.—, 9 août.
Le Rhin - Hollande - Belgique, 11 jours. Fr. 490.—. Départ 16 août.
Tyrol - Vienne - Salzbourg - les lacs autrichiens - Dolomites - Grisons, du 18 au 26 août, 9 jours. Fr. 340.— tout inclus.

Auderset & Dubois, voyages
16, place Cornavin Tél. 32 60 00
et votre agence de voyages

Arènes d'Avenches
ANTIGONE de Jean Anouilh
22 - 24 - 25 - 27 - 29 - 31 juillet
Location, renseignements N° 11
~~~

MIGROS

EN RÉCLAME

Mortadelle du Tessin, 100 g. **-.50**

Crème de foie «Délecta» la boîte 85 g. **-.90**

Pour la saison chaude, délicieuses

bouchées

à la crème glacée
Vanille - Chocolat
Framboise
(pièce 40 g. —.20)

100 g. **-.50**

NOUVEAU

«Bébédor»
Aliment pour enfants

(300 g. 1.50) 500 g. **2.50**

«Bébédor» est indiqué pour enfants à partir de 3 mois, mais plus particulièrement après le sevrage. Il s'agit d'un aliment de toute première qualité, composé de farine d'avoine, de blé et de riz, de sucre de raisin, de sucre inverti, et de sucre brut, ainsi que de certains composants du lait, avec adjonction de sels minéraux indispensables. Cet aliment nutritif idéal répond aux dernières exigences de la science. Il facilite grandement la préparation d'une nourriture agréable et complète pour vos enfants.

Prière de consulter le mode de préparation indiqué sur l'emballage.

SOLDES SOLDES

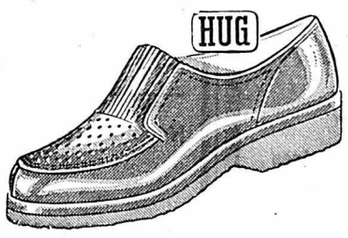

ÉNORME VENTE DE FIN DE SAISON

(Autorisée par le département de police du 13 au 31 juillet)

SENSATIONNEL

Une masse fantastique de chaussures est mise en vente dans notre magasin

Une immense muraille de chaussures vous attend à l'intérieur du magasin

RABAIS ÉNORMES

Coup de balai fantastique dans tous les rayons de chaussures d'été

(VENEZ VISITER NOTRE EXPOSITION)

CHAUSSURES **J. KURTH** S.A.

Seyon 3 — NEUCHATEL

SOLDES SOLDES

SOLDES SOLDES SOLDES SOLDES

ESBEY

le shampooing de qualité
pour les cuirs chevelus les plus délicats

ESBEY BLANC
spécial pour cheveux blancs
Dans toutes les bonnes maisons

N. H. SCHMIDT & Co NEUCHATEL

«PEUGEOT» 203

7 CV., 4 vitesses (35,000 km.). Limousine luxe, 4 portes, toit ouvrant, housses neuves, peinture grise neuve, excellent état mécanique. Garantie 3 mois. Taxes et assurances payées jusqu'à fin 1954. Fr. 4750.—.

Garage du Littoral - Neuchâtel
Agence Peugeot, tél. 5 26 38, début route des Falaises

TRÈS AVANTAGEUX

	Fr.
Chemisier de dame	2.50
Chemise impeccable	1.20
Blouse de travail	2.—
Salopette	2.—
Couverture laine	3.50

Livraison gratuite
Linge lavé, séché au grand air et repassé
Blanchisserie nouvelle Areuse, tél. 6 31 51

A vendre, à bas prix, un petit

calorifère

«Klus», un «Granum» à charbon, une poussette de chambre, un lit d'enfant avec matelas, un pousse-pousse beige. Tél. 6 44 03.

A vendre
«Vespa» 1952
taxe, assurances 1954, de première main, très soignée. Téléphone 8 25 43.

A remettre à Genève
commerce de produits diététiques
avec une magnifique arcade au centre de la ville. Ecrire sous chiffres A 6889 X à Publicitas, Genève.

A vendre
voilier lightning
belle occasion, coque en acajou, inventaire complet, prêt à naviguer, port Estavayer-le-Lac. A. Guénat, Pérolles 31, Fribourg.

Cuisinière électrique
émaillée blanche, marque «Therma», quatre feux, un four, à vendre à prix avantageux. Tél. (039) 2 30 83.

Accordéonistes
A vendre un accordéon «Ranco Guglielmo», 4 voix, registres chant et basses, 85 touches, 120 basses. Modèle le plus recherché. Prix intéressant. Tél. (038) 8 19 42.

CANOË
monoplace à vendre (complet) Fr. 80.—. S'adresser: avenue 1er Mars No 16, rez-de-chaussée.

TAPIS
beau milieu, pure laine, à l'état de neuf, prix très avantageux. Tél. 5 34 69.

«Morris» 12 CV.
moteur à culbuteurs, conduite intérieure noire, quatre portes, 1949, en occasion superbe, 4500 fr. S'adresser: Garage de la Côte, tél. (038) 8 23 85, Peseux (Neuchâtel).

A vendre
«Lambretta»
populaire, complètement revisée, carrosserie et moteur, plaques et assurances (deux) payées. Prix très avantageux. Demander l'adresse du No 483 au bureau de la Feuille d'avis.

SOLDES DES SOLDES

Autorisation officielle

les dernières **ROBES DE COTON** sacrifiées à des prix dérisoires

29.- 39.- 49.-

les dernières **ROBES DE SOIE** vendues avec des rabais énormes

59.- 69.- 98.-

les dernières **ROBES DE CHAMBRE** liquidées aux prix incroyables de

29.- 35.-

les dernières **JUPES DE COTON**
les dernières **BLOUSES soldées**

19.- 29.-
15.- 19.- 25.-

Profitez des derniers jours de notre vente de SOLDES, vous réaliserez une affaire formidable...

la Soie
VUILLEUMIER · BOURQUIN
CONFECTION · TISSUS · RUE DES EPANCHEURS

BEAU CHOIX DE
NAPPES HOLLANDAISES
KUFFER & SCOTT
LA MAISON DU TROUSSEAU

Soyez aussi «tiré à 4 épingles»
...confiez vos vêtements à
mode TEINTURIER
NEUCHATEL : Sous l'Hôtel du Lac

OCCASIONS

1 canapé Louis XVI avec 2 chaises anciennes copies restaurées Fr. 800.—.

Egalement avantageux quelques articles d'exposition légèrement défraîchis

1 paire de fauteuils modernes.
1 bergère moderne.
12 milieux de salon, 200/300, en moquette laine.
5 paires de rideaux confectionnés.
1 couvre-pied en édredon.
1 grille, caoutchouc, 69/89.
6 paillassons brosse, 45/75.
100 coupons de tissu de rideaux et d'ameublement.

TAPISSIER
CHAVANNES 12 - Tél. 5 43 18
NEUCHATEL

Vacances à l'étranger

La «Feuille d'avis de Neuchâtel» vous parviendra régulièrement à votre lieu de villégiature, si vous avez pris la précaution de souscrire un abonnement de vacances avant votre départ.

Pour l'étranger le tarif est le suivant:

1 semaine	**Fr. 1.50**
2 semaines	**» 2.60**
3 »	**» 3.90**
1 mois	**» 5.—**

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Tél. 5 65 01 — Compte postal IV 178

GENÈVE
brasserie - restaurant - tea-room
de premier ordre, magnifique établissement centre-ville, plusieurs salles, logement, bureau, recettes Fr. 1000.— par jour, bail dix ans enregistré. (Demandé Fr. 280.000.—.) Offres à **FIDUCIAIRE F.L. GERBER**, 1-3, Chantepoulet, Genève, téléphone (022) 32 52 27.

A vendre
TRICYCLE
et automobile pour enfant. Tél. 5 60 74.

A vendre un
DIVAN
avec matelas neuf, bon crin. S'adresser à Mme Gay, Moulins 4, 2me à gauche.

L'entreprise
Max Donner et Cie S.A.
Serrurerie et constructions métalliques
NEUCHATEL
30, avenue des Portes-Rouges - Tél. 5 25 06
informe sa clientèle que
son atelier sera fermé
pour cause de vacances
du 1er au 14 août

Auto Ecole
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ MAIRE Champ-Bougin 38 Tél 5 67 70

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES - SOIRÉES - DIVERS

TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES

manifestations

ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le plus économique :

L'ANNONCE DANS LA «FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL»

Il ne vous faut pas **7** jours

pas **3** jours

pas même une journée...

...pour vous rendre compte à quel point la cigarette EFFENDI est parfaite. A la première EFFENDI, vous serez enthousiasmé de sentir ce que vous obtenez pour 95 ct. en fait d'arôme, de légèreté, de plaisir raffiné! La qualité — une révélation. Le prix — une sensation!

SULLANA SA. ZURICH

EFFENDI

la nouvelle cigarette orientale

EFFENDI... un luxe que vous pouvez vous accorder chaque jour. Nous achetons nous-mêmes nos tabacs directement dans les meilleurs districts de l'Orient et le tabac d'Orient, vous le savez, est ce qu'il y a de plus fin. Davantage d'arôme, moins de nicotine, à la fois douce et légère. Avec filtre / Sans filtre. Le filtre spéciale laisse à la cigarette son plein arôme.

20/-.95

Version originale sous-titrée FRANÇAIS - ALLEMAND

Cinéma

THÉÂTRE

Tél. 5 21 62

Dès ce soir à 20 h. 30

Pour 5 jours seulement

Un film de HOWARD HAWKS

C'est l'histoire des courageux pionniers américains qui, les premiers, remontèrent le Missouri à la conquête d'un pays neuf

RIVES SANGLANTES

(THE BIG SKY)

avec

Kirk DOUGLAS — Elisabeth THREATT

COURAGE... AVENTURE... AMOUR...

Quatre hommes intrépides s'élancent à travers les territoires des Indiens encore insoumis

DIMANCHE : MATINÉE A 15 HEURES

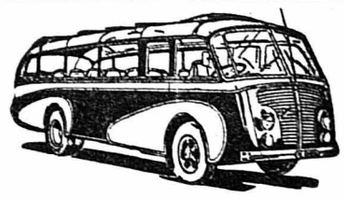

Mercredi 28 juillet	**Evian Pic de Memise** Fr. 27.50, télésiège compris
Jeudi 29 juillet	**Titisee - Fribourg-en-Brisgau** Fr. 27.50
Dimanche 1er août	**Course surprise** Fr. 30.—, diner compris
Mardi 3 août	**Niesen** Fr. 20.—, funiculaire compris
Jeudi 5 août	**Titisee - Fribourg-en-Brisgau** Fr. 27.50

Nous acceptons les timbres de voyage

Garage

SCHWEINGRUBER & WALTER

Geneveys-sur-Coffrane Tél. 7 21 15

EXCURSIONS

Fischer

Départs : Place de la Poste

Jeudi 29 juillet **Fr. 7.—**	**Saut-du-Doubs** Départ : 13 h. 30
Vendredi 30 juillet **Fr. 25.50**	**Grand-Saint-Bernard** (nouveau télésiège, face au Mont-Blanc) Départ : 6 h. 15
Vendredi 30 juillet **Fr. 19.50**	**Niederhorn-Beatenberg** (avec télésiège) Départ : 7 heures
Vendredi 30 juillet **Fr. 5.—**	**Chalet Heimelig** Départ : 14 heures
Samedi 31 juillet **Fr. 14.—**	**Lac Noir - Col du Gurnigel** Départ : 8 heures
Dimanche 1er août et chaque mercredi **Fr. 28.50**	**Les trois cols** GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Départ : 5 heures
Dimanche 1er août et chaque dimanche **Fr. 27.50**	**Forêt-Noire - Titisee Fribourg-en-Brisgau** Départ : 6 h. 15 (carte d'identité ou passeport)
Dimanche 1er août **Fr. 27.—** (y compris téléphérique)	**Engelberg - Trübsee Col du Brunig** Départ : 6 h. 15
Dimanche 1er août **Fr. 7—.**	**Chasseral** Départ : 17 heures

Mardi 3	Grand-Saint-Bernard Fr. 25.50
Mardi 3	Lac Bleu - Kandersteg Fr. 15.50
Mercredi 4	Les trois cols Fr. 28.50
Mercredi 4	Lucerne - Bürgenstock Fr. 22.— (avec bateau et funiculaire)
Jeudi 5	Forêt-Noire - Titisee Fr. 27.50
Jeudi 5	Schynige-Plate Fr. 20.— (avec chemin de fer)
Vendredi 6	Lac Champex Fr. 23.50
Vendredi 6	Grottes de Réclère Fr. 16.— (avec entrée)
Samedi 7	Dent de Vaulion - Marchairuz Fr. 15.—
Dimanche 8	Forêt-Noire - Titisee Fr. 27.50
Dimanche 8	Grand-Saint-Bernard Fr. 25.50
Dimanche 8	Saignelégier Fr. 9.— (Marché-Concours)

Inscriptions - Renseignements

AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21

ou RABUS, Optique Tél. 5 11 38

TESSIN

Val Vedeggio Paysage typiquement tessinois de puis le Monte-Ceneri jusqu'au lac de Lugano. Intéressantes excursions d'une journée ou d'une demi-journée. Belles promenades à la montagne. Villages romantiques. Eglises anciennes. Lacs à Origlio et à Muzzano. Plage d'Agnuzzo, Camping T.C.S. Piodella di Muzzano. et Cureglia. Aéroport d'Agno. Pensions très soignées et très bons restaurants. Demander les prospectus gratuits à « Pro Vedeggio », Cadempino.

Le magasin et les ateliers de la

TEINTURERIE THIEL

sont fermés

du 1er au 15 août pour cause de vacances

Auto promenade

Chauffeur prudent disponible avec sa voiture conduirait personnes âgées ou autres (l'après-midi ou jour entier), trois places disponibles. Prière de réserver d'avance au tél. 7 97 32.

AUTO LOCATION

VW disponible dès le 7 août pour un ou plusieurs jours, conditions avantageuses. S'adresser par écrit sous chiffres H. B. 477 au bureau de la Feuille d'avis.

Mme Droz-Jacquin

Professeur

Danse
Gymnastique
Respiration
hindoue

ABSENTE

du 29 juillet au 18 août 1954

Mlle Gauchat

Couturière pour garçons

ORATOIRE 3

FERMÉ

du 2 au 23 août

On allonge

et élargit toute chaussures. Résultat garanti, par procédé spécial et installation spéciale. — Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

La Grappilleuse

SERA FERMÉE

du 26 juillet au 16 août

pour cause de vacances

PRÊTS

de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. — Discrétion garantie.

Service de Prêts S. A.
Lausanne
Lucinges 16 (Rumine)
Tél. 22 52 77

VOITURES LOCATION

Tél. 8 17 14

VACANCES

Ne vous fatiguez pas, confiez votre linge à la Blanchisserie nouvelle Areuse, tél. 6 31 51

Lavage individuel, séchage au grand air ! Livraison gratuite à domicile. Prix populaires

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

NEUCHÂTEL - Dimanche 1er Août

Fête nationale

organisée par

l'Association des Sociétés de la ville de Neuchâtel

20 h. 00 Sonnerie des cloches.
20 h. 15 Place de la Gare (Formation du cortège).
Rassemblement des autorités, des participants au cortège et de toutes les sociétés de la ville.
20 h. 30 Départ du cortège.
20 h. 45 **Manifestation patriotique** devant le **monument de la République** (En cas de pluie au Temple du bas)

PROGRAMME

1. Hymne national suisse. (Musique militaire)
2. Discours de M. le colonel Cdt de corps Louis de MONTMOLLIN, chef de l'état-major général.
3. La Baguette (Société de tambours et clairons.
4. Prière, par M. André JUNOD, pasteur.
5. Cantique suisse, chant de l'assemblée (Musique militaire).

21 h. 30 Grand feu sur la place de la Poste. Concert par la Musique militaire.
21 h. 50 Feux d'artifice, tirés des jetées du port. Sur les quais : Concert par la Baguette.

Toutes les sociétés participeront au cortège avec leurs drapeaux

Tous les enfants sont invités à se grouper devant l'hôtel Terminus à 20 h. 15 pour participer au cortège

LA POPULATION EST PRIÉE DE PAVOISER ET D'ASSISTER A LA MANIFESTATION

Dimanche 1er août

Courses de chevaux aux Rasses

Entreprise de charpente-menuiserie

A. DECRAUZAT, MARIN

sera fermée, pour vacances du personnel, du 2 au 14 août

SALLE DES CONFÉRENCES

2, avenue de la Gare, Neuchâtel

VENDREDI 30 JUILLET 1954, A 20 H. 15,

A l'occasion du congrès des Eglises adventistes de la Suisse romande, du 30 juillet au 1er août,

M. CHARLES WINANDY, de Paris

fera une conférence publique sur le sujet :

LA PALESTINE SERA LE TOMBEAU DES GUERRES

Collaboration musicale de Mmes Clottu de Bienne, piano, et Madeleine Vivot de Paris, alto

Entrée libre à cette conférence comme à toutes les réunions du congrès, sans distinction d'opinion. Consultez avis tardifs pour programme

APOLLO

DÈS AUJOURD'HUI A 15 HEURES ET 20 H. 30

TOUS LES JOURS : matinées à 15 heures - soirées à 20 h. 30

Une extraordinaire aventure vécue
Un homme conduit 200 femmes
à un rendez-vous étrange...

Un récit fantastique de Frank CAPRA

avec

ROBERT TAYLOR

DENISE DARCEL

dans

CONVOI DE FEMMES

PARLÉ FRANÇAIS

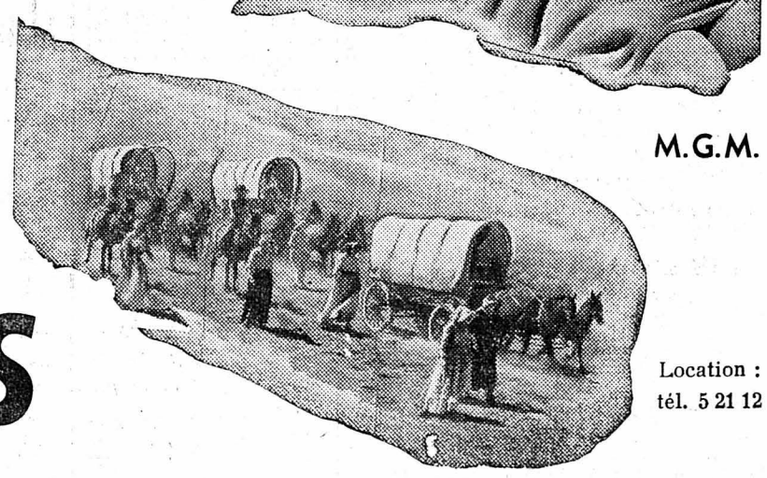

M.G.M.

Location : tél. 5 21 12

NOS BELLES EXCURSIONS

LE LAC BLEU KANDERSTEG Départ : 7 heures	Vendredi 30 juillet **Fr. 15.50**
CHASSERAL Départ : 13 h. 30	Vendredi 30 juillet **Fr. 7.—**
AVENCHES Spectacle : **ANTIGONE** Départ : 19 h. 30	Samedi 31 juillet **Autocar Fr. 5.50** Billets Au Ménestrel
Forêt-Noire - Titisee Fribourg-en-Brisgau (Allemagne du Sud) Départ : 6 h. 15	Dimanche 1er août **Fr. 27.50**
ADELBODEN Tour du lac de Thoune Départ : 7 heures	Dimanche 1er août **Fr. 16.—**
Grand-Saint-Bernard Nouveau télésiège, le plus haut du monde (2800 m.), face au Mont-Blanc Départ : 6 h. 15	Dimanche 1er août **Fr. 25.50**
LE LAC NOIR Départ : 9 heures	Dimanche 1er août **Fr. 11.—**

VACANCES 1954

Nos prochains départs :

LES 6 COLS Grimsel - Furka - Gothard - Lukmanier - Oberalp - Susten	4-5 août **Fr. 78.—**
Espagne - Baléares Barcelone - Palma Autocar - Avion	8-16 août **Fr. 360.—**

Renseignements - Inscriptions

WITTWER Tél. 5 26 68

Librairie Berberat sous l'Hôtel du Lac Téléphone 5 28 40

VACANCES EN ITALIE

Riccione (Adria) Pension « Oriente »

au bord de la mer - Tout confort - Très bons traitements. - Dès le 20 août, 1100 lires par jour, tout compris. Inscrivez-vous.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du 27 juil.	28 juil.
OBLIGATIONS		
3 ½ % Féd. 1945, juin	106.40 d	106.40 d
3¼% Féder. 1946, avril	106.30	106.40
3% Fédéral 1949	106 ½ d	106 ½ d
3% C.F.F. 1903, dif.	102 ¼	102 ¼ d
3% C.F.F. 1938	103 ½	103 ½ d
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1375.—	1380.—
Société Banque Suisse	1243.—	1240.—
Crédit Suisse	1265.—	1260.—
Electro Watt	1453.—	1451.—
Interhandel	1740.—	1735.—
Motor-Colombus	1054.—	1055.—
S.A.E.G., série 1	74 ½	74 ¼
Italo-Suisse, priv.	287.—	286.—
Réassurances, Zurich	9275.—	9325.—
Winterthour Accid.	7275.—	7300.—
Zurich Accidents	10,300.—	10,300.—
Aar et Tessin	1370.—	1365.—
Saurer	1058.—	1050.—
Aluminium	2555.—	2555.—
Bally	945.—	946.— d
Brown Boveri	1430.—	1410.—
Fischer	1192.—	1190.—
Lonza	1003.—	1000.—
Nestlé Alimentana	1703.—	1705.—
Sulzer	2238.—	2222.—
Baltimore	108.—	110.—
Pennsylvania	70 ½	70 ½
Italo-Argentina	29.—	28 ½
Royal Dutch Cy	491.—	488.—
Sodec	38 ½ d	40.—
Standard Oil	371.—	374.—
Du Pont de Nemours	594.—	590.—
General Electric	192 ½	193.—
General Motors	342.—	345.—
International Nickel	187.—	187.—
Kennecott	302 ½	364.—
Montgomery Ward	289.—	292.—
National Distillers	83 ¼	83 ½
Allumettes B	58.—	58 ¼
U. States Steel	231 ½	233.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	3590.—	3585.—
Schappe	725.— d	725.— d
Sandoz	3570.—	3580.—
Geigy nom.	3310.—	3345.—
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	8040.—	8050.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	872 ½ d	875.— d
Crédit Fonc. Vaudois	872 ½ d	877 ½
Romande d'Electricité	647 ½	647 ½ d
Câbleries Cossonay	2900.—	2950.—
Chaux et Ciments	1860.—	1850.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	133.—	133 ½
Aramayo	34 ½	34 ½
Chartered	48.—	48.—
Gardy	241.—	240.— d
Physique porteur	440.—	438.—
Sécheron porteur	500.—	500.—
S. K. F.	270.—	267.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	27 juil.	28 juil.
Banque Nationale	840.— d	840.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	750.— d	760.—
La Neuchâteloise as. g.	1340.— d	1340.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	240.— d	240.— d
Câbles élec. Cortaillod	9500.— d	9500.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	2860.— d	2875.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1800.— d	1850.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1250.—	1250.— d
Ciment Portland	3525.— d	3525.— d
Etablissem. Perrenoud	570.— d	570.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	360.—	360.— d
Tramways Neuchâtel	535.— d	540.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	104.50	104.75
Etat Neuchât. 3½ 1945	104.— d	104.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	104.— d	104.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	103.— d	103.— d
Com. Neuch. 3% 1951	102.— d	102.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	103.— d	103.— d
Le Locle 3½ 1947	102.50 d	102.50 d
Câb. Cortail. 4% 1948	104.— d	104.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	103.—	102.75 d
Elec. Neuchât. 3% 1951	102.50 d	102.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	102.50 d	102.50 d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	102.— d	102.— d
Paillard S. A. 4% 1948	102.— d	102.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	102.50 d	102.50 d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	102.— d	102.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½%

Marché libre de l'or

Pièces suisses	29.75/31.75
françaises	30.25/32.25
anglaises	40.—/43.—
américaines	7.90/8.40
lingots	4800.—/4900.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

du 28 juillet 1954

	Achat	Vente
France	1.12	1.17
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.75	11.95
Belgique	8.35	8.55
Hollande	110.50	113.—
Italie	0.67 ½	0.70
Allemagne	100.—	103.—
Autriche	16.30	16.70
Espagne	10.15	10.45
Portugal	14.50	14.90

Simplification des prescriptions sur les importations en Allemagne occidentale

BERNE. — Le gouvernement de la République fédérale allemande a promulgué de nouvelles prescriptions sur les importations, qui entreront en vigueur le 1er août 1954.

L'ordonnance apporte par rapport à l'ancien état de choses de notables simplifications. A l'avenir environ deux tiers des importations allemandes pourront avoir lieu en vertu d'une autorisation générale («allgemeine Genehmigung»), qui s'étend d'une part à tous les produits libérés et, d'autre part, aux marchandises qui sont importées au titre d'«offene Ausschreibung» (les listes de libération publiées renseignent sur les produits libérés). Pour l'importation au titre d'une autorisation générale, l'examen préalable des affaires prescrit jusqu'ici, est supprimé et, par conséquent, également l'autorisation d'achat ainsi que l'autorisation d'importation et de paiement. Ces documents sont remplacés par une déclaration d'importation que l'importateur présentera après la conclusion du contrat d'achat mais avant l'importation de la marchandise à la «Landeszentralbank» dans un simple but de contrôle; le dédouanement et le paiement pourront ensuite avoir lieu sur la base de cette déclaration.

Cette nouvelle procédure («Erklärungsverfahren») comporte encore d'autres facilités. C'est ainsi que l'importateur pourra convenir désormais des délais de livraison jusqu'à 18 mois et des délais de paiement jusqu'à 6 mois. Des paiements anticipés sont aussi admis en conformité des usages commerciaux et sans que l'intéressé doive fournir comme jusqu'ici une caution bancaire. En outre, des sûretés telles que cautionnements et autres garanties peuvent être fournies pour l'exécution du marché et des peines conventionnelles peuvent être convenues entre les intéressés. Un dépassement de 10 % des valeurs indiquées sera admis dans la nouvelle procédure d'importation.

Pour les autres importations, c'est-à-dire pour l'entrée de marchandises non libérées, est applicable, dès le 1er août de cette année, l'«Einzelgenehmigungsverfahren» dont la particularité réside dans un permis d'importation à délivrer cas par cas. Dans cette procédure également, l'autorisation d'achat n'est plus requise.

NOUVELLES SUISSES

Tragique noyade de deux jeunes filles à Montreux

MONTREUX, 27. — Mlle Verena Salzmann, 25 ans, de Naters, en place à Montreux, et sa sœur Anne-Lise, 17 ans, venue lui rendre visite, se baignaient dans le lac, mardi au début de l'après-midi. Elles apprenaient à nager, lorsque les deux jeunes filles coulèrent, frappées de congestion. On se porta aussitôt à leur secours. Anne-Lise put être ramenée à la vie et se trouve maintenant à l'hôpital de Montreux. Le corps de Verena a été retrouvé en fin d'après-midi.

Un train écrase un enfant de deux ans

LAUSANNE, 27. — *La direction du 1er arrondissement des C.F.F. communique :*

Mardi, peu avant 11 heures, le train de marchandises 10,007 Sion-Lausanne a atteint entre Saxon et Arbon le petit Pierre-Alain Milliet, né le 18 mai 1952. La mère de l'enfant, qui occupe une ferme non loin de là, rapportait avec ses ainés du linge lavé chez une voisine en suivant un chemin de dévestiture à proximité de la ligne, et ne s'aperçut pas que ses cadets, une fillette de trois ans et Pierre-Alain, qui la suivaient, étaient montés sur la voie. Au coup de sifflet du mécanicien, elle se retourna et vit trop tard le danger. La fillette put se sauver, mais sans entraîner son cadet qui fut tué sur le coup.

Une noyade aux mayens de Nendaz

SION, 29. — En vacances aux mayens de Nendaz, la petite Chantal Glassy, 3 ans, fille du chef de l'Office cantonal de compensation, est tombée mercredi après-midi dans un bassin et s'est noyée.

Une ferme détruite par le feu près de Cossonay

COSSONAY, 29. — Un violent incendie, activé par le vent, a complètement détruit, mercredi en fin d'après-midi, à Mollens, la ferme de MM. Charles Cuvit et Jean Thoss. Tout a été détruit. Cinq génisses, un cheval, les animaux de la basse-cour, le mobilier, 5000 kilos de foin, 1000 kilos de blé, 600 kilos d'avoine ont été consumés. Les causes du sinistre ne sont pas encore connues.

★ Mercredi, le Conseil d'Etat du canton de Genève a accepté la démission de M. Georges Sauser-Hall de ses fonctions de professeur ordinaire de législation civile comparée et de droit international privé à la faculté de droit de l'Université de Genève. Le Conseil d'Etat lui a conféré le titre de professeur honoraire de l'Université de Genève.

★ La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner l'arrêté sur l'initiative populaire concernant le vote des dépenses par l'Assemblée fédérale, s'est réunie les 27 et 28 juillet à Mâcolin. Elle a approuvé par 7 voix contre 1 et avec une abstention le contreprojet du Conseil fédéral.

Le soleil de la Côte d'Azur vous attend !

Service régulier GENÈVE-NICE

car de luxe avec hôtesse, bar, toilette, départ lundi, mercredi, samedi, 6 jours à Nice depuis Fr. 144.—.

Service régulier GENÈVE-TURIN

Fr. 27.—. Départ quotidien.

AUDERSET & DUBOIS

16, Place Cornavin, Genève, tél. 32 60 00 ou M. François Pasche, Tabacs-Tourisme, Neuchâtel

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Tandis que M. Eisenhower témoigne de sa très grande satisfaction

L'ÉGYPTE JUBILE

après la signature de l'accord sur le canal de Suez

LE CAIRE, 28 (Reuter). — L'annonce de l'accord réalisé avec la Grande-Bretagne a provoqué, mardi soir, de vives manifestations de joie dans la population. Les gens s'embrassaient sur les places et dans les rues du Caire.

Nasser acclamé

LE CAIRE, 28 (A.F.P.). — La foule massée autour de la présidence du conseil a acclamé le lieutenant-colonel Gamal Abdel Nasser, premier ministre, qui a prononcé plusieurs allocutions à son intention. Dans l'une d'elles, le lieutenant-colonel Nasser a souligné que l'Egypte, qui entre dans une nouvelle ère «est impatiente de voir le dernier soldat étranger évacuer son territoire». Après avoir déclaré que la lutte devait continuer pour débarrasser le pays de ses maux politiques et sociaux, le premier ministre a ajouté que la Grande-Bretagne avait approuvé le principe de l'évacuation sans y attacher aucune condition, en ce qui concerne la participation de l'Egypte à un système de défense commun.

«Maintenant, l'Egypte peut aller de l'avant», déclare M. Eisenhower

WASHINGTON, 28 (A.F.P.). — Rarement un chef d'Etat américain a employé des termes aussi chaleureux que ceux avec lesquels le président Eisenhower a exprimé sa très grande satisfaction au sujet de l'accord entre la Grande-Bretagne et l'Egypte pour régler la question du canal de Suez. M. Eisenhower a félicité l'Egypte et la Grande-Bretagne de la patience et des hautes qualités dont les deux nations ont fait preuve. L'accord intervenu, a poursuivi le président, tient compte des intérêts et des aspirations de chacun des deux pays. Il est également dans l'intérêt de la défense occidentale. Maintenant, a dit encore M. Eisenhower, l'Egypte peut aller de l'avant avec ses amis pour l'amélioration de sa situation économique et le renforcement de sa sécurité.

Débat aux Communes sur l'accord anglo-égyptien

LONDRES, 28 (Reuter). — Aux Communes, M. Eden a fait une déclaration sur l'accord anglo-égyptien relatif au canal de Suez. Il a relevé que le gouvernement anglais est convaincu que cet accord respectera les intérêts vitaux de la Grande-Bretagne dans cette partie du monde :

Nous sommes persuadés que nous pourrons nous appuyer au Moyen-Orient comme ailleurs sur la collaboration des peuples intéressés. La Grande-Bretagne espère réussir à établir sur des bases nouvelles d'amitié et de compréhension ses relations avec l'Egypte. L'accord est appelé à atténuer la tension dans tout le Proche-Orient.

Ralph Assheton, l'un des conservateurs adversaires de l'accord (Réd. - Ils sont quarante) a déclaré que la nouvelle de la conclusion de l'accord a été un «grand choc» pour des millions de citoyens britanniques dans tout le Commonwealth et une raison de préoccupations sérieuses. Le reste de sa déclaration a été couvert par le bruit.

L'alliance militaire balkanique sera signée le 6 août

BELGRADE, 28 (A.F.P.). — On annonce officiellement que la conférence des trois ministres des affaires étrangères de Grèce, de Turquie et de Yougoslavie, au cours de laquelle doit être signée l'alliance militaire balkanique, aura lieu le 6 août prochain à Bled (Slovénie).

EN YOUGOSLAVIE, le métropolite orthodoxe du Monténégro s'est reconnu coupable de l'accusation de conspiration contre l'Etat. Le jugement sera rendu jeudi.

A MOSCOU, M. Chou En-Lai a été reçu hier par le ministre des affaires étrangères Molotov.

AUX ETATS-UNIS, les délégations africaine et asiatique à l'O.N.U. ont demandé hier au secrétariat général des Nations Unies de placer à l'ordre du jour de l'assemblée générale les questions de Tunisie et du Maroc.

Dans un discours qu'il a prononcé hier devant le Congrès, le président Syngman Rhee a déclaré qu'il faut agir dès maintenant pour renverser la balance des forces au détriment des communistes.

EN INDE, le gouvernement a rejeté catégoriquement les deux dernières notes portugaises.

On signale de graves inondations dans l'Etat de Bihar.

A BERLIN-EST, M. John, l'ancien chef des services de contre-espionnage de Bonn, a déclaré à la radio de la République orientale qu'il ne répondrait pas aux basses accusations lancées contre lui à l'ouest.

APRÈS LE RELÈVEMENT DES TARIFS DOUANIERS AMÉRICAINS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Des milliers de familles risquent d'être frappées directement » affirme le comité de la F.O.M.H.

Le comité central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (F.O.M.H.) communique :

La décision du président Eisenhower a éclaté comme un coup de foudre dans un ciel d'orage. Elle jette la consternation dans le monde ouvrier suisse qui a espéré, jusqu'à la dernière minute, que les partisans du libéralisme l'emporteraient sur la vague protectionniste aux Etats-Unis.

L'augmentation de 50 % des tarifs sur les montres suisses frappera brutalement 60.000 familles d'ouvriers et d'employés. C'est un coup extrêmement dur pour notre économie puisque la moitié de nos exportations aux Etats-Unis sera touchée par le relèvement des droits de douane sur les montres.

Le président Eisenhower a cédé aux pressions politiques intérieures, au mépris de ses déclarations antérieures sur la nécessité de stimuler les échanges internationaux dans l'intérêt des démocraties occidentales et de la paix dans le monde.

La campagne électorale a virtuellement commencé par une concession spectaculaire aux protectionnistes, mais aux frais de la coopération économique internationale.

Les effets ne tarderont pas à se faire sentir

Les effets du relèvement des tarifs sur les montres ne tarderont pas à se faire sentir dans les rangs des ouvriers horlogers. Nous leur demandons cependant de les affronter avec courage et de vouer, comme par le passé, le meilleur de leurs forces, de leur intelligence et de leur habileté à leur métier et à une industrie qui nous est chère.

Des milliers de familles risquent d'être frappées directement dans leur gagne-pain par la décision du président Eisenhower. Mais nous sommes certains qu'elles pourront compter sur la sympathie et la solidarité active de tous les milieux de la population suisse.

Nos fabricants et nos autorités devront tirer les conséquence du geste des Etats-Unis. Il faudra parer le coup en cherchant de nouveaux débouchés à la montre suisse. Si le marché des Etats-Unis se ferme, il conviendra de prospecter plus soigneusement d'autres marchés pour occuper nos chômeurs horlogers.

Enfin, avant de tourner une page sur un avenir incertain, les ouvriers horlogers suisses tiennent à rendre un hommage public aux grands syndicats ouvriers américains qui sont intervenus auprès des autorités de leur pays pour demander le rejet de la requête des fabricants américains. L'attitude prise plus spécialement par le C.I.O., qui groupe plus de six millions d'adhérents, et le Syndicat des mécaniciens, qui ont témoigné d'une remarquable fermeté dans la défense de l'idée de la coopération économique entre les peuples, mérite d'être soulignée. Elle nous laisse encore l'espoir qu'un jour l'Amérique reviendra aux principes qu'elle piétine aujourd'hui en cédant à une vague de protectionnisme injustifiée.

Ce qu'on dit à Washington

M. EISENHOWER A ÉTÉ SOUMIS A UNE «FORMIDABLE» PRESSION

WASHINGTON, 28 (A.F.P.). — La décision du président Eisenhower a provoqué une très vive surprise à Washington tant dans les milieux diplomatiques qu'économiques.

«L'affaire des montres suisses», comme on l'appelle ici, était, en effet, généralement considérée comme un «test» des intentions gouvernementales en matière de politique commerciale extérieure. On ne s'attendait nullement que le président Eisenhower — the middle of the road man — (l'homme des compromis) suive à la lettre les recommandations de la commission fédérale des tarifs.

La décision du président Eisenhower dans cette «affaire des montres suisses», a, estime-t-on à Washington, été influencée par trois sortes de facteurs: militaires, politiques et économiques, dont les deux premiers ont été les plus importants :

1. Le président, ancien général, a été particulièrement sensible aux arguments selon lesquels il est «vital» pour la défense nationale américaine que les Etats-Unis possèdent une industrie horlogère puissante, capable, en temps de guerre, lorsque les communications avec l'étranger sont précaires ou coupées, de produire tous les instruments de précision dont a besoin une armée moderne.

2. Le président a été l'objet d'une forte pression politique au sein de son propre parti — on sait que le parti républicain compte une importante fraction protectionniste — en faveur d'un relèvement des droits sur les montres. Cette pression a été d'autant plus «formidable» en raison de l'approche des élections législatives de novembre prochain.

3. Enfin, le président a tenu compte des conclusions de la commission fédérale des tarifs douaniers selon lesquelles «les importations croissantes de montres aux Etats-Unis causent un grave préjudice à l'industrie horlogère américaine».

L'ambassadeur des Etats-Unis à Berne chez M. Petitpierre

BERNE, 28. — M. Max Petitpierre, chef du département politique, a reçu hier matin Mlle France Willis, ambassadeur des Etats-Unis, à laquelle il a exposé les raisons pour lesquelles le Conseil fédéral devait s'élever avec vigueur contre la décision prise par le président des Etats-Unis de majorer les droits sur les produits de l'industrie horlogère et considérait cette décision comme injustifiée.

Mlle Willis a, de son côté, indiqué les motifs, qui avaient engagé le président des Etats-Unis à prendre cette décision. Elle a déclaré qu'elle renseignerait son gouvernement sur le point de vue du Conseil fédéral.

Hausse sur les actions horlogères américaines

NEW-YORK, 29 (Reuter). — A la suite de l'élévation des tarifs douaniers sur les montres suisses importées, on a enregistré mercredi à la bourse de New-York une hausse sur les actions horlogères américaines. Les actions de l'Elgin National enregistrent une augmentation de 2,25 dollars et s'établissent à 14,75 dollars pour un total de 7900 actions. Celles de la Bulova augmentent également de 2,25 et s'établissent à 47,25 dollars pour un total de 1600 actions, et celles enfin de la Hamilton Watch, de 1,75 dollar s'établissant à 18,12 dollars pour un total de 4600 actions.

Les importateurs américains prévoient une forte baisse de la demande de montres suisses

NEW-YORK, 28. — Par sa décision de mardi, le président des Etats-Unis a rétabli les droits de douane sur les montres au niveau protectionniste de 1930. La marge maximum d'augmentation de ces droits est de 50 %, en effet. Les articles les plus fortement frappés sont les mouvements, qui représentent 70 % des importations horlogères. Pour eux, l'augmentation sera de 90 cents à 1,75 dollar par pièce.

Les importateurs prévoient qu'après l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, autrement dit dans un mois, la demande de montres suisses baissera considérablement. Les exportations de l'industrie horlogère helvétique se ressentiront gravement, à l'époque de Noël, de cette mesure. Si les montres et mouvements suisses d'un prix élevé trouveront moins d'amateurs, en revanche, les montres françaises et allemandes à bon marché seront plus demandées. La décision du président Eisenhower atteindra surtout les petits fabricants de montres à ancre d'un prix moyen.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Convoi de femmes.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Pas si bête.
Théâtre : 20 h. 30, Rives sanglantes.
Rex : 20 h. 30, La fille maudite.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Elle n'a dansé qu'un seul été.

AVIS TARDIFS

NOBS Fils

SPÉCIALISTE DU PNEUMATIQUE

FERMÉ du 2 au 7 août

Maison Chs SCHLUEP

SAINT-BLAISE

Sellerie-tapisserie

GARNITURE D'AUTO

fermée du 1er au 7 août 1954

SALLE DES CONFÉRENCES

2, avenue de la Gare, Neuchâtel

Demain vendredi 30 juillet, à 20 h. 15, à l'occasion du congrès adventiste,

Conférence publique

par M. Charles WINANDY, de Paris, sur le sujet :

La Palestine sera le tombeau des guerres

Entrée libre, ainsi qu'à toutes les réunions du congrès. Invitation cordiale à participer à cette retraite spirituelle, sans distinction d'opinion.

Corsaire Chaque soir DANSE et ambiance

La Tène plage, Marin

CE SOIR, DANSE

Orchestre «Sony Boys» de Berne cinq musiciens

Restauration à toute heure
Petits coqs, filets de perche
Dès 22 h., ramequins

Paradis-Plage, Colombier

CE SOIR, DANSE

DIMANCHE SOIR 1er août, à l'occasion de la Fête nationale, dans la grande salle de la Rotonde, SOIRÉE DE JAZZ avec les

NEW ORLEANS WILD CATS

Après une échappée solitaire de 200 km

L'Azuréen Dotto gagne à Aix-les-Bains la dernière étape alpine du tour

Les Suisses auront de la peine à défendre leur première place au challenge international

Septante-trois coureurs prennent le départ à 9 h. 30 de Briançon. Cette étape comporte quatre difficultés. Tout d'abord le col du Galibier, altitude 2556 mètres, 1re catégorie, puis les cols du Marocaz, 2me catégorie, altitude 960 m., des Prés, 3me catégorie, 1142 m. et de Plainpalais, 3me catégorie, 1172 m.

Le Galibier est célèbre dans l'histoire du Tour de France, mais attaqué du côté de Briançon, il est en somme relativement facile. Le peloton s'engage donc sur la route du col du Lautaret et rien ne se passe de spécial. Après le Lautaret, on trouve, au commandement Mirando, van Genechten, Dotto et Bahamontès. Plus loin, Mirando lâche van Genechten, et Ruiz revient sur le groupe de tête. Derrière, le peloton s'étire, mais les favoris sont toujours ensemble. Et au sommet, Bahamontès remporte la prime de 100,000 fr. français en passant seul. Il précède Dotto (qui gagne 50,000 francs) de 20 secondes, Mirando et van Genechten sont à 52 secondes, Ruiz à 1'12", Varnajo à 1'26", Le Guilly à 1'45". Puis vient le peloton en tête duquel se trouvent Le Guilly, Bobet, Kubler et Apo Lazaridès.

Dotto prend la tête

Dans la descente sur le col du Télégraphe, Bahamontès casse une pédale et rétrograde. Dotto prend donc la tête. Il descend à toute allure et augmente régulièrement son avantce, jusqu'au début du col du Marocaz. Ascension difficile en raison de la forte pente, de la chaleur et de la poussière. Dotto poursuit son effort tandis que derrière l'Espagnol Ruiz se lance à la poursuite du leader. Stablinsky se détache également du peloton, et au sommet, Dotto précède Ruiz de 6', Stablinsky de 6'40" et le peloton de 7'. Quinze kilomètres plus loin, c'est-à-dire au 155me km., nouvelle difficulté, le col des Prés. Dotto faiblit un peu et au sommet, il ne posède plus que 5'05" sur l'Espagnol Ruiz. En revanche Stablinsky a «craqué» et a été distancé par le groupe Bobet-Kubler. Le peloton de seconde position n'est plus composé que d'une vingtaine d'hommes.

Le troisième col de cette très pénible fin de parcours, celui de Plainpalais, (190 km.), voit toujours l'Azuréen Jean Dotto au commandement. Toutefois, Ruiz s'est un peu rapproché, puisqu'il passe au sommet avec un retard de 4'55". Le groupe Bobet-Kubler est à 8' environ.

A Chambéry, 208 km., Dotto a encore perdu quelques secondes sur Ruiz qui revient très fort. Mais le Français trouvera l'énergie nécessaire pour repartir et terminer à Aix-les-Bains nettement détaché. Grâce à son avance et à la bonification, Dotto s'assure la 3me place au classement général.

Commentaire

Cette étape s'est révélée extrêmement difficile. En effet, après le Lautaret, le Galibier, le Télégraphe, les organisateurs avaient choisi pour la fin de l'étape un itinéraire impitoyable. Les trois cols du Marocaz, des Prés et de Plainpalais n'ont l'air de rien sur la carte. Ce sont en fait des cols très durs, caillouteux et presque toujours sans ombrage.

Profitant de la mésaventure survenue à Bahamontès — une fois de plus — Jean Dotto a tenté le grand coup. Se trouvant seul en tête dans la descente du Galibier, l'Azuréen a poursuivi son effort. Magnifique exploit, puisque la fugue de Dotto a duré près de 200 km. Cette longue course solitaire est doublement «payante» car non seulement Dotto passe devant Malléjac et Schaer, mais il a encore gagné dans cette 19me étape plus de 200,00 fr. français.

En ce qui concerne la course des Bobet, Kubler et consorts, il n'y a rien à dire.

Bobet, évidemment, s'est contenté de contrôler la course de ses rivaux directs et il y est parvenu très aisément.

On reprochera peut-être aux Suisses de n'avoir pas tenté quelque chose en fin de parcours. Le profil de la fin de l'étape se prêtait merveilleusement à une attaque. Il est vrai que Bobet est en pleine forme et que les Suisses courent désormais pour le challenge international et le maillot vert...

La course des Suisses

C'est dans le col de Marocaz, très dur, plus dur que le Galibier, que le peloton a été scindé en plusieurs tronçons. Il est resté un groupe fort de 25 coureurs environ avec Kubler, Clerici et Schaer. Kubler, qui est dans une forme superbe, aurait pu sans doute imprimer au peloton une allure plus rapide. Mais il n'a pas pu le faire, car il risquait, à ce moment, de lâcher Schaer qui, mercredi, était très fatigué et se ressentait des efforts fournis dans l'Izoard. C'est la raison pour laquelle il n'a pas été possible de regagner du temps sur Dotto et d'éviter que Schaer perde la 3me place au classement général.

Clerici a bien marché, mais est très fatigué aussi. Il a eu une saison chargée. D'autre part, il est parti d'Amsterdam en mauvais état. Si bien qu'il a maigri de dix kilos et ne pèse plus que 61 kg. au lieu de 71. Croci-Torti va bien et Graf, bien qu'inexpérimenté, se défend avec courage. Lui aussi est très fatigué et ce sera un miracle s'il arrive à Paris.

L'équipe suisse est donc dans une situation difficile pour défendre sa place au challenge international qui est loin d'être gagné. Mais, après la montagne, cela ira mieux et des hommes comme Croci-Torti et Graf pourront être des plus utiles. Quant à Kubler, il va certainement garder son maillot vert jusqu'à Paris.

Classement de l'étape

1. Dotto, 7 h. 19' 20"; 2. Ruiz, 7 h. 23' 15"; 3. Alomar, 7 h. 27' 19"; 4. Kubler, 7 h. 27' 22"; 5. Ockers, 6. Vitetta, 7. Malléjac, 8. Lauredi, 9. Bergaud, 10. Schaer, 11. ex-aequo Roland, Clerici, Forestier, Nolten, Quentin, van Genechten, Teissère, Bobet, Close, Brankart, Apo Lazaridès, Trobat, Pérez, Voorting, Massip, M. Rodriguez, Bauvin, Stablinsky, m. t.; 47. Pianezzi, 50. Croci-Torti, 57. Graf.

Classement général

1. Bobet, 115 h. 26' 32"; 2. Kubler, 115 h. 39' 21"; 3. Dotto, 115 h. 43' 54"; 4. Schaer, 115 h. 44' 18; 5. Malléjac, 115 h. 49' 47"; 6. Ockers, 115 h. 55' 19"; 7. Bergaud, 115 h. 57' 15"; 8. Vitetta, 115 h. 58' 31"; 9. Lauredi, 115 h. 59' 08"; 10. Bauvin, 116 h. 01' 05"; 11. Brankart, 116 h. 04' 30"; 12. Apo Lazaridès, 116 h. 12' 33"; 13. Nolten, 116 h. 12' 34"; 14. Clerici, 116 h. 15' 31".

Classement général du meilleur grimpeur

1. Bahamontès, 86 p.; 2. Bobet, 49; 3. van Genechten, 41; 4. Dotto, 33; 5. Le Guilly, 31; 6. Kubler, 30.

Classement général par équipes

1. Suisse, 346 h. 33' 48"; 2. France, 346 h. 47' 20"; 3. Belgique, 347 h. 02' 50"; 4. Hollande, 347 h. 10' 41".

Au classement aux points, Ferdy Kubler est toujours premier (maillot vert) avec un total de 139 points, devant Fritz Schaer (209) et Stan Ockers (211).

Coppi ira au Tour de Suisse

Les pourparlers engagés par le S.R.B. avec Fausto Coppi ont abouti. Le champion du monde prendra part au Tour de Suisse pour la Bianchi avec Milano, Carrea, Gismondi et Gaggero.

Koblet souffre d'une fracture du bassin

L'examen radiographique auquel Hugo Koblet s'est soumis a révélé que le champion cycliste souffre d'une fracture du bassin. Il sera immobilisé par conséquent pendant un assez long laps de temps.

RADIO

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., réveil fantaisiste. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, petit concert de musique légère. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, musique populaire. 12.30, musique d'Amérique latine. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, de l'écran à la scène. 13.40, Blues, gospels et negro spirituals. 16.29, signal horaire. 16.30, de Besançon : le Tour de France cycliste. 17 h., musique anglaise. 17.10, la rencontre des isolés : Les temps difficiles, de Dickens. 17.30, vacances-magazine. 18 h., compositeur suisse à l'étranger: Robert Bernard (Paris). 18.25, Madame est servie... 18.50, micro-partout. 19.05, le Tour de France. 19.15, inform. Le programme de la soirée et heure exacte. 19.25, instants du monde. 19.40, divertissement musical. 20.25, Cardiogrames: le souvenir, de Jean-Bard. 21 h., le coup d'bambou. 21.30, musique de chambre. En intermède: mélodies slovènes. 22.30, inform. 22.35, auteurs du XXme siècle: François Mauriac. 23 h., Isaac Stern, violoniste, interprète Mozart.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

En regardant les plaques de rues

Les services communaux ont fait de gros efforts pour améliorer l'indication des rues de notre ville. De nouvelles plaques indicatrices ont été apposées, et souvent avec des précisions fort utiles.

En musant à travers la cité, le flâneur ne manque pas de se poser quelques questions. Les plaques de la place et de la rue Pury sont battantes neuves. Pourquoi l'orthographe « Pury », alors que le monument porte sur son socle l'inscription « Purry » ? L'autorité communale s'est-elle référée au « Dictionnaire historique et biographique de la Suisse », qui donne « Pury » et signale que « Purry » est une ancienne forme du nom ?

Le flâneur en vacances se demande si, quand il s'agit de rues qui portent le nom d'une personne, il ne serait pas indiqué d'ajouter, en petits caractères, à quel titre ce nom est perpétué. Si dignes de respect et de mémoire que soient nos gloires locales, combien d'habitants pourraient dire qui est M. Desor, M. Breguet, M. Matile ou M. J.-J. Lallemand ?

Dans notre ville, nous trouvons quelques tronçons de rues anonymes. Nemo a déjà signalé le bas de la rue du Pommier, qui, au départ de la Promenade-Noire, ne porte aucune indication.

Mais il est un parcours, bref il est vrai, mais maintenant extrêmement suivi, qui devrait, à notre avis, avoir une appellation propre, c'est la partie sud de la place des Halles, au sud de la rue de la Promenade-Noire. Ce n'est plus, en réalité, la place des Halles, mais c'est un passage qu'il faut souvent indiquer à des automobilistes d'une manière qui ne prête pas à confusion. Et chaque rue, si modeste, si brève soit-elle, comme chaque personne, connue ou effacée, n'a-t-elle pas droit à un nom ?

NEMO.

Vol d'une moto

La police cantonale a été avisée du vol, en ville, dans l'après-midi du lundi 26 juillet, d'une moto de marque « Triumph », portant les plaques FR 7802.

Tamponnement d'autos étrangères

Hier matin, à l'avenue du 1er-Mars, devant l'hôtel City, une voiture belge a dû stopper brusquement pour éviter un piéton. Elle a été tamponnée par une voiture française qui la suivait. La passagère de cette dernière auto, Mlle F. D., qui avait pris place à côté du conducteur, a eu le poignet droit foulé et souffre d'ecchymoses au nez. Les dégâts matériels sont légers.

Moto contre camion

Hier, à 18 heures, un motocycliste, M. W. W., électricien, domicilié à Fontaines, venait du camp du Mail, et arrivait sur l'avenue de Bellevaux ; il se trouva soudain en présence d'un camion qui descendait cette avenue.

Peu expert encore dans l'art de conduire (il n'avait un permis que depuis huit jours), M. W. W. fit une fausse manœuvre, et accéléra en voulant freiner.

Il se jeta contre l'avant du camion, et se fit une blessure au nez, tandis que l'avant de sa moto était démoli. Il put aller par ses propres moyens à la policlinique, où on lui fit un pansement, puis il regagna son domicile.

Un gérant infidèle

Le juge d'instruction a fait procéder à l'arrestation d'un gérant de magasin qui avait livré des marchandises à l'insu de son patron et sans faire passer l'opération dans les comptes ni établir de facture. Le cas de l'acheteur est à l'examen.

La fête du 1er août

Le calendrier est catégorique : dimanche prochain est le 1er août, et le 1er août est un dimanche, contrairement à ce qu'affirmait une annonce. C'est donc dimanche 1er août que notre ville célébrera l'anniversaire de la fondation de notre Confédération. Selon la tradition, l'Association des sociétés locales a organisé la manifestation patriotique, qui sera précédée d'un cortège et dont l'orateur officiel sera le colonel commandant de corps Louis de Montmollin.

SERRIÈRES

Feu de broussailles

(c) Mercredi à 17 h. 25, un feu de broussailles s'est déclaré à quelques mètres du dépôt de planches de l'entreprise Martenet, situé au quai Jeanrenaud. Grâce à la prompte intervention des premiers secours, le foyer d'où s'élevaient déjà de grosses flammes activées par un vent violent, a été rapidement éteint.

Des enfants qui ont joué tout l'après-midi à cet endroit seraient à l'origine de ce début d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

Discussion à propos d'une statue

Vers la fin de l'année dernière, un jeune noctambule, montant sur la colonne de la fontaine de la place des Ecoles, avait renversé par inadvertance la statue du héros Adrien de Bubenberg, qui s'écrasa au sol.

La municipalité demanda au sculpteur moratois Willy Burla de faire une réplique de la statue brisée. Celle-ci vient d'être placée sur le socle. En général, elle a satisfait la population. Cependant, certaines critiques se sont élevées de la part de sculpteurs de tendances artistiques différentes.

La municipalité, qui tient à donner satisfaction à tous, a différé la commande de la statue de pierre. Le modèle en gypse de M. Willy Burla a été redescendu. Une décision interviendra prochainement à ce sujet.

BIENNE

Un grave accident d'auto fait six blessés

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, peu avant minuit, une automobile dans laquelle se trouvaient six personnes biennoises, MM. Karl Schiegg, conducteur, Walter Schiegg et Hans Schaerer, accompagnés de leurs femmes, descendait de Mörigen en direction de Lattrigen. Mais elle manqua le tournant et alla se jeter si violemment contre un arbre, qu'elle le déracina, pour s'arrêter ensuite, fracassée et roues en l'air.

Deux motocyclistes et un paysan accoururent au secours des victimes de ce terrible accident et mandèrent immédiatement police, médecin et ambulance. Ils réussirent avec peine à sortir les occupants de leur si fâcheuse position.

Conducteur et passagers sont tous blessés. Le plus gravement atteint est M. Walter Schiegg qui souffre d'une fracture du crâne. Le conducteur a la mâchoire inférieure fracturée, M. Hans Schaerer une jambe cassée. Quant aux épouses, elles souffrent, en particulier, l'une d'une fracture d'un bras et les deux autres de fractures de jambes.

L'ambulance municipale de Bienne transporta les six blessés à l'hôpital de Beaumont.

A la gare : un vagon postal heurté par deux locomotives

(c) Un vagon postal a été heurté en gare de Bienne par deux locomotives venant de deux directions différentes, et est sorti des rails. Il s'agit probablement d'une faute d'aiguillage. Mais il n'y eut heureusement pas de blessés, seulement de légers dégâts.

Un maçon tombe d'une maison en construction

(c) Mardi après-midi, un maçon était occupé dans un chantier situé à l'intersection des rues du Brühl et des Pianos, lorsque tout à coup il perdit pied et tomba du premier étage d'une maison en construction. Grièvement blessé au visage et atteint également aux bras, le malchanceux ouvrier, M. Pietro Fasotti, dut être transporté à l'hôpital de Beaumont.

YVERDON

Voleur condamné

Le tribunal de police correctionnelle d'Yverdon, siégeant sous la présidence de M. G. Besson, a condamné, pour vol et dommage à la propriété, un jeune homme de 21 ans, qui a pénétré dans des chalets près de Niédens, sur la plage d'Yvonand, où il a volé divers objets.

Le tribunal lui a infligé deux mois de prison moins onze jours de préventive, peine qui s'ajoute à quatre mois de prison prononcés par le tribunal militaire de la 1re division ; pendant son école de recrues, ce jeune homme, qui désirait s'engager dans la légion étrangère, avait quitté la caserne, jeté son équipement militaire dans un fossé et volé des habits civils.

La foire

(c) A la plaine, il avait été amené hier mardi : 110 petits porcs de 70 à 80 fr. pièce, 120 de 12 semaines de 80 à 100 fr. pièce, et 80 de 4 mois de 120 à 130 fr. pièce.

Le matin, aucune tête de gros bétail ne fut recensée ; par contre, dans l'après-midi, on en comptait une centaine participant au marché de bétail de boucherie.

Le marché aux fruits et légumes était bien fourni et sur la Place-d'Armes, le parc de machines agricoles était vraiment imposant.

A la campagne, aux environs d'Yverdon, les moissons ont débuté dans la journée de lundi.

Puisse le beau temps se maintenir, la tâche des agriculteurs serait grandement facilitée.

ESTAVAYER

Fin de la semaine grégorienne

La semaine grégorienne d'Estavayer-le-Lac s'est terminée dimanche. Les participants étaient au nombre d'une centaine, venus de la Suisse romande, de la Suisse alémanique, de France, d'Italie et même d'Alger. La manifestation était placée sous la direction de M. Pierre Carraz, de Genève.

M. Paul Delastre, organiste, professeur à l'institut de Saint-Grégoire-le-Grand, à Lyon, a exécuté, sur les grandes orgues de la collégiale de Saint-Laurent, un récital de toute beauté.

CHIÈTRES

Issue fatale

M. Otto Nyffenegger, âgé de 51 ans, ferblantier à Chiètres, avait été victime d'un accident de bicyclette sur le pont du Kirchenfeld, à Berne, où il était entré en collision avec un motocycliste. Il vient de succomber à une fracture du crâne. Son corps a été ramené à Chiètres.

L'année dernière déjà, un fils de la même famille avait péri dans un accident de moto.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28 juillet. Température : Moyenne : 20,3 ; min. : 16,9 ; max. : 24,5. Baromètre : Moyenne : 714,5. Vent dominant : Direction : ouest ; force : très fort. Etat du ciel : variable. Clair jusqu'à 9 heures. Très nuageux jusqu'à 13 h. 15, puis légèrement nuageux.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac, 27 juillet, à 7 h. : 429.26
Niveau du lac, 28 juillet, à 7 h. : 429.24
Température de l'eau : 18°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel variable, par moments très nuageux. Peu ou pas de précipitations. Vent d'ouest modéré. Un peu plus frais.

Croquis de chez nous

L'ÉCHELLE

Ah ! que c'est difficile ! Pourquoi ? Peine à respirer. Où est le prochain échelon ? Qu'il est haut ! Les mains, ça va encore. Mais les pieds, les jambes... Qu'est-ce qu'elles ont donc ? Je peux pas les bouger. Pas monter l'échelle. Essaie encore une fois. Oh la la ! Mais c'est que si je bouge... aïe, aïe, aïe ! J'ai encore tellement sommeil ! Je m'endormirais sur cette maudite échelle. Mais si je m'endors, c'est que...

— *Ah ! je crois bien que c'est le réveil...*

Le réveil, quel réveil ? Je... C'est lourd, tout ça. Oh ! quelle drôle de chambre ! Ce n'est pas ma chambre... Qu'est-ce que c'est tout ça sur ma table de nuit ?

— *Voilà ! Vous vous réveillez. Ça a très bien réussi. Le patron est très content, vous savez...*

Elle sourit. Elle a une robe de coutil bleu et blanc, un tablier blanc, un col empesé blanc, une cravate, un bonnet... enfin les accessoires c'est tout blanc.

— *Quelle heure est-il ?*

— *Quatre heures moins vingt.*

— *J'ai dormi si longtemps que ça ? Est-ce que je peux boire quelque chose ? J'ai une soif !*

— *Oui, on va vous donner à boire.*

Décidément, ils sont gentils ici. Ah ! que je tire ma manche. Qu'est-ce qu'elle a donc à être si courte ? Et puis je la connais pas, cette manche, elle fait partie d'une chemise que je connais pas non plus. Et il y a des lettres à l'encre de Chine imprimées sur le côté gauche : des initiales. Ah ! j'y suis maintenant : les initiales de l'hôpital.

— *Mais mon pyjama ? Où est-il ? J'en avais apporté un, mon plus beau : un beige soutaché de rouge. Ils n'ont pourtant pas fauché mon pyjama ?*

— *On vous redonnera votre pyjama... bientôt. En attendant, il faut garder la chemise de nuit de l'hôpital, c'est plus commode.*

Plus commode, je veux bien. Mais ça ne vous avantage pas. Seulement, on ne peut pas leur dire ça à « elles » qui sont si gentilles.

Le soir finit quand même par arriver. C'est long, un jour comme ça ; il me semble que j'ai dormi trois jours.

Le chirurgien fait une rapide visite.

— *Ça va ?*

— *Ça va.*

— *Ce soir vous pourrez donner de la...*

Le reste se perd dans un chuchotement à l'infirmière. Je comprends que c'est quelque chose en « -ine » qu'on va me coller dans la cuisse. D'ailleurs, quand je voudrai savoir, je regarderai sur le tableau qui pend au-dessus de moi et où tout est marqué en signes pas tellement mystérieux. Un malade, après tout, ça n'est pas plus bête qu'un bien portant.

J'avais raison. Un peu plus tard, une infirmière entre en tapis noir [1]), apportant, enveloppé d'un sourire un petit plateau chromé où ce qui est dessus zigzague avec un bruit sec.

— *Une petite gâterie pour vous faire dormir...*

Vous connaissez la musique, naturellement. Ça fait « couic ». Vers la fin, on croirait qu'on vous enfile des barres de fer dans la jambe.

Qu'on est bien maintenant ! Je sens que je vais dormir ; dormir, quelle chance ! Je ne sentirai plus rien...

~~~

Je n'entendrai rien non plus de ce qui s'est passé la nuit à l'hôpital. Car cette nuit, comme pendant tant d'autres, il y a eu une « urgence » : un motocycliste qui a confondu un virage avec un mur de clôture. Cela vaut vingt-cinq lignes dans la « Feuille d'avis » du lendemain, vingt-cinq lignes que vous lirez indifférents et, en plus, tout un service de chirurgie mis sur pied...

~~~

Le jour est à peine né. Les oiseaux piaillent. Mais si peu. Qu'on est bien, quel plaisir de rebaisser les paupières ! Il y en a encore pour longtemps à dormir, longtemps. Une piqûre comme ça, je vous la recommande...

Mais quoi ? Oh ! le vilain bruit, comme il fait mal aux oreilles ! Ma parole, on ouvre la porte. A cette heure ? Moi qui dormais si bien, on ne pourrait pas me laisser un petit peu...

— *Bonjour, monsieur ! Voilà le thermomètre...*

Le thermomètre ? Pourquoi donc un thermomètre ? Mais ça n'allait pas finir comme ça. Un moment après, l'infirmière réapparaît (oh ! toujours avec le sourire) :

— *Monsieur, il va falloir faire votre toilette.*

— *Mais c'est beaucoup trop tôt ! Il n'est pas six heures. Ça vous amuse comme ça de vous lever si tôt ?*

— *Mais oui. D'abord, il fait si beau, et puis, autrement, je n'arriverais pas au bout de l'ouvrage.*

Le moyen de résister ? On m'apporte une cuvette. Mon Dieu, que c'est malcommode ! Surtout leurs gants de toilette. Ça vous tombe à tout moment des mains... Qui est-ce qui m'a fichu des machins comme ça ? Quand je serai sur pied (oui, quand ?) je viendrai leur montrer un des miens. Ça ne doit pas être un modèle déposé.

~~~

La preuve que vous allez mieux, c'est que l'on va bientôt autoriser les visites. Si vous saviez ce que c'est agréable, les visites ! Pour toutes espèces de raisons. D'abord, naturellement, ça fait passer le temps et puis, surtout, grâce aux visites, vous apprenez à quels dangers, complications et enquiquinements vous avez échappé ou vous échapperez. Je dois dire cependant qu'il y a des saisons meilleures que d'autres. L'hiver par exemple. Il est évident, même pour tout esprit bien portant, qu'on ne peut pas me démontrer aujourd'hui, en pleine canicule, que j'ai risqué la pneumonie. La dernière fois, au mois de mars, alors là, ça collait parfaitement, d'autant plus que j'avais poireauté quelques heures sur un glacier. Donc pas de pneumonie cette fois-ci, mais il reste encore tant d'autres choses ! Je ne pourrais pas vous dire de combien de phlébites je suis menacé. C'est dans ces moments-là qu'on regrette de ne pas être un mille-pattes.

Il y a aussi le chocolat. Je venais d'en recevoir et je peux vous dire qu'il sentait bon. Mais quelqu'un m'a expliqué :

— *Attention ! Vous savez : quand on doit rester couché comme ça, le chocolat, c'est très mauvais pour le foie...*

Pauvres chocolats, je les vois se tirer en douce !

Une dame, très gentiment, m'a dit :

— *Eh bien ! maintenant je pense que vous n'allez plus vous amuser à retourner à ski ?*

— *C'est-à-dire qu'en ce moment je songerais plutôt au ski nautique !*

La chère dame devint verte. Et l'on vient de me raconter l'histoire bien regrettable d'un jeune homme qui, s'étant cassé une jambe, se trouve encore à l'âge de grandir. De sorte que la bonne jambe devient plus longue que l'autre. (Une chance, je me dis, que je me sois cassé la mienne à l'âge adulte !) Mais j'enchaîne :

— *Cette différence, ça peut quand même rendre service...*

— *Pourquoi donc ?*

— *Pour monter aux échelles !...*

M. W.

(Le récit qu'on vient de lire est de pure imagination. L'auteur tient donc à préciser que toute ressemblance avec des lieux ou des personnes présentes, passées ou futures serait pure coïncidence. Il y a une chose qui n'est pas du flan, mais je ne le dis qu'à vous : c'est le dévouement inlassable et souriant des infirmières de l'hôpital des C... quelque part près de Neuchâtel.)

(1) Simple image qui signifie : « sans faire de bruit ». Le sol de ma chambre est recouvert de linoléum.

Deux condamnations pour ivresse au volant au tribunal de police de Boudry

Notre correspondant de Boudry nous écrit :

Une audience préliminaire du tribunal correctionnel du district de Boudry précéda l'audience hebdomadaire du tribunal de police mercredi matin. Les deux furent présidées par M. Roger Calame, assisté de M. Georges Tissot, commis-greffier.

Deux affaires seront encore jugées lors de la prochaine audience du tribunal correctionnel qui aura lieu en septembre.

Le tribunal de police s'est tout d'abord occupé d'affaires peu importantes. M. F., de Boudry, qui a injurié en pleine rue l'expert d'une compagnie d'assurances, est condamné à 20 fr. d'amende et à 5 fr. de frais.

A. P. circulait avec son automobile, sur la route cantonale d'Auvernier à Colombier, à une vitesse de 70 à 80 kmh. Tout à coup un enfant, âgé de cinq ans, sortit en courant d'une baraque située au nord de la route et, apercevant la voiture, effrayé, continua à courir devant celle-ci. A. P., malgré un énergique coup de frein, ne réussit pas à éviter l'enfant qui fut projeté sur la chaussée. Le conducteur de la voiture releva l'enfant, souffrant d'une commotion et de quelques blessures, et le conduisit à l'hôpital. Comme les blessures provenaient de sa chute et n'étaient pas graves, l'enfant put quitter l'hôpital après quelques jours d'observation. L'accident étant dû pour une grande partie à l'imprudence de l'enfant, A. P. ne paiera que 25 fr. d'amende et les frais de la cause par 10 fr.

Mme M. K. est condamnée par défaut pour infraction à la loi sur la circulation à 50 fr. d'amende.

Enfin, deux condamnations pour ivresse au volant ont été prononcées.

Voulant se rendre de nuit à l'hôtel Robinson à Colombier, R.-C. J., boucher de Champ-du-Moulin, circulait avec sa motocyclette sur l'allée des Marronniers. Roulant à gauche, il fut ébloui au dos d'âne par une auto qui arrivait en sens inverse, tenant bien sa droite. L'automobiliste mit les feux de croisement et sortit avec les roues droites de sa voiture de la route, mais il ne put pas éviter la collision. Le motocycliste et son passager furent légèrement blessés, les deux véhicules subirent des dommages. Le conducteur de la motocyclette avoue avoir bu « un coup de trop », ce qui résulte d'ailleurs de l'analyse de sang effectuée après l'accident par un médecin : l'examen conclut à une ivresse légère.

Tenant compte d'autres fautes de circulation, commises par le prévenu, soit : que celui-ci a circulé à gauche, avec un passager, alors qu'il n'avait qu'un permis provisoire, avec les grands phares au moment du croisement et avec un frein qui n'était pas en bon état, le tribunal condamne R.-C. J. à trois jours d'arrêts. Comme le prévenu avoue sincèrement sa faute et regrette les faits et comme, d'autre part, les renseignements acquis sur la personne du prévenu sont excellents, le tribunal lui accorde un sursis qu'il fixe à un an. Les frais de 130 fr. 55 sont également mis à la charge du prévenu.

Laurent DuPasquier, menuisier à Concise, alla avec son scooter à Bevaix chercher des provisions. A l'aller ainsi qu'au retour, chargé alors de deux grands sacs, il s'arrêta dans plusieurs cafés pour y consommer de l'alcool. Arrivé à Vaumarcus, peu après la propriété Woiblet, DuPasquier croisa un camion et en dépassant un cycliste, le gendarme M., il perdit l'équilibre. La motocyclette dérapa, son conducteur fut projeté à 3 mètres environ et le véhicule se renversa. Le gendarme M. releva le motocycliste sans connaissance et le transporta, dans une automobile de passage, chez le médecin. DuPasquier souffrit d'une commotion et des contusions. Quaique l'expertise du médecin, les témoignages du gendarme et d'autres personnes, ainsi que les quantités d'alcool consommées par le prévenu à jeun et avouées par lui-même parlent contre lui, Laurent DuPasquier continue à contester d'avoir circulé en état d'ivresse.

Cela ne peut qu'aggraver sa peine et comme les renseignements sur le comportement du prévenu ne sont pas bons, le tribunal le condamne à trois jours d'arrêts sans sursis, à une amende de 20 fr. pour avoir surchargé son véhicule et aux frais se montant à 58 fr. 40.

VIGNOBLE

GORGIER

Nouveau conseiller général

M. Daniel Raymondaz a été proclamé élu conseiller général en remplacement de M. Edmond Verdon, démissionnaire.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un motocycliste de la ville sérieusement blessé dans le canton de Vaud

En vacances à Pully depuis deux jours, M. Aimé Bron, mécanicien C.F.F., domicilié à la Chaux-de-Fonds, roulait à motocyclette sur la route cantonale, mardi après-midi, lorsqu'il perdit la maîtrise de sa machine, qui se renversa sur lui.

Il a été transporté à l'hôpital cantonal au moyen d'une ambulance. Il souffre d'une commotion cérébrale et d'une fracture du col du fémur. Les dégâts matériels sont peu importants.

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de ***CARTES DE VISITE***

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Un cycliste se jette dans l'Areuse et meurt d'une congestion

(c) Mercredi, aux premières heures de la matinée, un pêcheur a découvert dans l'Areuse, en face du chemin qui vient du café du Patinage, le corps de M. Gaston Perret, né en 1890, domicilié à Belle-Roche, qui, circulant de nuit à bicyclette sans lanterne, avait manqué la passerelle pour rentrer à son domicile.

M. Perret, blessé légèrement à un coude, est décédé d'une congestion. Le président du tribunal, M. Philippe Mayor, la police cantonale et un médecin ont procédé aux formalités légales.

COUVET

Les malversations aux services industriels

(sp) Il y a exactement quinze jours, aujourd'hui jeudi, que J.-P. A., commis aux services industriels de la commune, prenait la fuite, alors qu'il venait d'être révoqué pour les malversations dont nous avons parlé dans nos précédents numéros.

Actuellement, on ignore toujours où se trouve cet indélicat employé, mais on a tout lieu de supposer qu'il a gagné la France.

L'expertise comptable à laquelle une fiduciaire de Neuchâtel a procédé, est maintenant terminée. On en connaîtra vraisemblablement les conclusions dans le courant de la semaine prochaine.

Il se confirme que les malversations portent sur un montant qui varie entre 6000 et 7000 francs.

Le Conseil communal de Couvet tiendra le Conseil général au courant de cette regrettable affaire et des suites qu'elle aura.

A LA FRONTIÈRE

VILLERS - LE - LAC

Une voiture locloise contre un mur

Une de ces dernières nuits, une puissante voiture américaine occupée par sept personnes se dirigeait vers la Suisse. Au virage dangereux des Clos-Rondot, la voiture, pilotée par M. B., fabricant de jus de fruits au Locle, érafla un premier arbre en bordure de la route, un autre dix mètres plus loin, sur la gauche, pour aller finalement s'arrêter contre un mur nouvellement construit, à quinze mètres, sur le côté droit de la route.

En dépit de la violence du choc, les occupants n'ont été blessés que légèrement. Un médecin, accouru immédiatement sur les lieux, soigna les blessés au café du Pont. Le chauffeur avait des côtes cassées ; un autre occupant dut subir des points de suture au nez ; d'autres se plaignent de bosses et de contusions.

La voiture a subi de sérieux dégâts.

JURA BERNOIS

La presse jurassienne et les méthodes de l'U.P.J.

Nous avons déjà annoncé que sous la présidence de M. Jules-J. Rochat, rédacteur au « Journal du Jura », l'Association de la presse jurassienne s'est réunie récemment, à Bienne, en une assemblée générale.

Mais il convient d'insister sur l'une des principales questions à l'ordre du jour de la séance administrative : les plaintes consécutives au refus de l'Union des « patriotes jurassiens », mouvement probernois, d'admettre à sa conférence de presse du 29 mai 1954 des journalistes romands et jurassiens connus pour leurs idées favorables à l'autonomie du Jura.

A ce propos l'association de la presse jurassienne entendit une interpellation de M. Roland Béguelin, rédacteur en chef du « Jura libre », de Delémont. M. Béguelin situa son intervention sur un terrain strictement apolitique et neutre, relevant seulement l'entrave à la liberté d'information et l'atteinte aux principes d'une presse démocratique.

A l'unanimité, l'assemblée vota le principe d'une démarche destinée à stigmatiser l'attitude de l'Union des « patriotes jurassiens » et de sa « commission de presse », qui n'entendent s'adresser qu'à des journalistes par avance favorables à leurs thèses. Une lettre en ce sens sera donc envoyée au comité du mouvement probernois. En outre, l'Association de la presse jurassienne décida de soumettre le cas au comité de l'Association de la presse suisse, afin que celle-ci puisse éventuellement se prononcer à son tour.

Cette protestation de l'Association de la presse jurassienne porte un coup à un mouvement dont il est apparu une fois de plus qu'il redoute une confrontation directe de ses thèses avec celles du « Rassemblement jurassien », la liberté d'information et les principes démocratiques en matière de presse dussent-ils de ce fait n'être pas respectés.

Les parents, amis et connaissances ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Alcide PERRINJAQUET

leur cher frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 83me année, après une longue maladie, supportée avec résignation.

Corcelles, le 28 juillet 1954.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 30 juillet, à 13 h. 30, à Coffrane, départ de Montmollin à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 45 à l'hospice de la Côte.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Ruth Richard-Quartier, à Cudrefin ;

Monsieur et Madame Ferdinand Richard-Eichenberger et leurs fils Maurice, Eric et Remy, à Cudrefin ;

Monsieur et Madame Henri-Louis Richard-Rohrbach et leurs fils Francis et Claude, à Cornaux,

les familles Richard, à Cudrefin, à Neuchâtel et à Paris,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Jean RICHARD-QUARTIER

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, oncle et parent, enlevé à leur affection le 27 juillet, dans sa 67me année, après de longues et cruelles souffrances.

L'enterrement aura lieu à Cudrefin, le 30 juillet, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile du défunt à 12 h. 30.

Dieu est amour.

J'élève les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121 : 1-2.

Monsieur et Madame William Augsburger-Kern ;

Monsieur et Madame Fernand Augsburger-Nydegger ;

Monsieur et Madame Armand Augsburger-Wagner, à Genève ;

Monsieur et Madame Charles Augsburger-Châtelain, à Fontainemelon ;

Monsieur et Madame Jean-Louis Dubois-Augsburger et leurs enfants, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Jean Decollogny-Augsburger et leurs enfants, à Vevey ;

Mademoiselle Simone Augsburger, à Bâle ;

Mademoiselle Denise Augsburger, à Bienne,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Ulysse AUGSBURGER

née Bertha HOURIET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, survenu mardi 27 juillet 1954, à l'âge de 87 ans.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 30 juillet 1954, à 15 h.

Neuchâtel, le 27 juillet 1954.

Culte pour la famille au domicile mortuaire : hôpital Pourtalès, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Pompes Funèbres E. EVARD
Cercueils Incinérations Couronnes Transports
Sevon 23 Tél. 5.36.04

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
~~~